

VOIX DE LA PÊCHE ARTISANALE AFRICAINNE

Appel pour une Année Africaine de la Pêche Artisanale



CONTENU

AVANT PROPOS	3
PRÉFACE	4
SENEGAL	6
MAURITANIE	16
GUINÉE-BISSAU	26
TUNISIE	35
TOGO	43
GHANA	52
REMARQUES FINALES	60
Statistiques	62

Ce rapport a été conduit par Mediaproduct, au nom de la CAOPA et du REJOPRAO



Réseau des Journalistes pour une Paix Responsable en Afrique de l'Ouest



Produit avec l'appui financier de l'Agence de Coopération au Développement suédoise (Sida) et de la Société Suédoise pour la Conservation de la Nature (SSNC). Sida n'a pas participé à la production de la publication et n'est pas responsable de son contenu.

EDITEUR RESPONSABLE: Gaoussou Gueye, Secrétaire Général de la CAOPA, M'bour Sénégal

TRADUCTION EN ANGLAIS par Aboubacar Alpha Barry et Béatrice Gorez

RELECTURE: Sara Fröcklin

CRÉDIT PHOTOS: Inoussa Maiga et Demba Camara (p. 25, 29, 30)

PHOTO DE COUVERTURE: Mats Hellmark

MISE EN PAGE: Ingela Espmark

IMPRIMÉ PAR Åtta45

Stockholm, Janvier 2016

AVANT PROPOS

COUP DE PROJECTEUR SUR LES ACTEURS DE LA PÊCHE ARTISANALE

Du Sénégal au Togo, en passant par la Guinée-Bissau, la Mauritanie, la Tunisie et le Ghana, travailler dans la pêche artisanale maritime, c'est, au quotidien, vivre le même attachement à la mer et faire face aux mêmes défis.

Entre Septembre 2014 et Novembre 2015, le Réseau des Journalistes pour une Pêche Responsable et durable en Afrique de l'Ouest (REJOPRAO), en collaboration avec la CAOPA, est allé à la rencontre des acteurs de la pêche artisanale dans ces six pays.

A chaque étape, nous avons multiplié les visites de sites, les échanges en groupe, les entretiens individuels et la recherche documentaire. L'objectif étant clairement de comprendre et de décrire avec honnêteté les situations dans lesquelles les acteurs de la pêche artisanale exercent leur activité et les défis auxquels ils font face. Pour montrer qu'au-delà des statistiques, généralement peu fiables, relayées un peu partout, la pêche artisanale africaine, c'est avant tout des hommes et des femmes qui demandent à se faire entendre.

Construit autour d'une série de six reportages de terrain, ce rapport leur donne la parole. Ces femmes et ces hommes disent leurs craintes et leurs espoirs pour l'avenir de leur métier. Nous apportons une part de vérité sur la pêche artisanale. En aucun cas nous ne prétendons que ce rapport est une description complète des situations dans les pays visités.

Notre gratitude va à tous ceux et celles qui ont contribué de différentes manières à la production de ce rapport.

Pour le REJOPRAO

Inoussa Maiga
Président

PRÉFACE

LA PÊCHE ARTISANALE AFRICAINE UN ATOUT POUR LES DEFIS DE LA DURABILITE AU 21^{ème} SIECLE

La grande majorité des 12,3 millions d’africains qui dépendent de la pêche et de l’aquaculture pour vivre sont issus du secteur de la pêche artisanale : plus de 7,5 millions d’hommes et 2,3 millions de femmes sont actifs dans le secteur de la pêche artisanale africaine et fournissent un revenu à des millions de familles en Afrique.

La contribution de la pêche au PIB de tous les pays africains a atteint l’an dernier environ 1,910.000 millions US\$, avec une contribution de la pêche artisanale marine et continentale représentant plus de la moitié de ce chiffre. Cela montre que la pêche artisanale stimule les économies locales, particulièrement lorsqu’elle est soutenue par des politiques visant à assurer une protection sociale et à promouvoir le bien-être des communautés côtières.

En rendant le poisson, – source de protéines, d’acides gras, de vitamines, de minéraux-, disponible à bas prix pour plus de 200 millions de personnes en Afrique, les femmes et les hommes du secteur de la pêche artisanale africaine contribuent grandement à la sécurité alimentaire. Le poisson représente en moyenne 22 % de l’apport en protéines en Afrique subsaharienne; toutefois, dans les pays africains les plus pauvres, ce niveau peut dépasser les 50 %.

Cette importance de la pêche artisanale pour la sécurité alimentaire, les économies nationales et l’emploi en Afrique et ailleurs, est de plus en plus reconnue par les décideurs. L’adoption, en Juin 2014, des Directives volontaires de la FAO pour assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et l’éradication de la pauvreté (VGSSF) a joué un rôle majeur dans cette reconnaissance accrue.

Afin de promouvoir la mise en œuvre de ces Directives au niveau panafricain, la CAOPA propose que l’Union africaine déclare une Année africaine de la Pêche artisanale, qui serait l’occasion pour toutes les parties prenantes de contribuer à la mise en place, dans les pays africains, de politiques réformées qui offrent un environnement porteur au développement de la pêche artisanale durable.

Pour réaliser ces réformes, nous avons besoin de tout le monde sur le pont, en particulier les hommes et les femmes qui vivent de la pêche. Au sein de la CAOPA, les femmes et les hommes des organisations professionnelles sont d’ailleurs représentés également, que ce soit dans notre bureau ou dans nos activités.

En effet, les femmes qui s’adonnent à la pêche artisanale ne sont pas seulement le pilier de la famille, mais sont également présentes à tous les stades de la filière pêche artisanale: préfinancement et préparation des campagnes de pêche; réception, tri et répartition des captures; transformation et commercialisation sur les marchés locaux ainsi que des marchés régionaux africains et même sur les marchés internationaux.


Les défis pour mettre en œuvre de telles réformes politiques au niveau panafricain sont de plus en plus nombreux, comme la nécessité d'améliorer la résilience des communautés de pêche artisanale africaines face au changement climatique.

Dans cette publication, vous entendrez parler les communautés de pêche de certains de nos pays membres: Sénégal, Guinée-Bissau, Mauritanie, Tunisie, Togo et Ghana. Les femmes et les hommes des communautés de pêcheurs y décrivent les difficultés quotidiennes qu'ils rencontrent pour accéder aux ressources halieutiques et les exploiter : incursions de chalutiers de pêche industrielle dans leurs zones de pêche, pollution côtière, manque d'écoute et de considération par les autorités, etc. Cette lutte constante pour gagner leur pain quotidien et les obstacles qu'ils doivent affronter est un obstacle à ce que la pêche artisanale contribue pleinement à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois dans les zones côtières et à l'économie de leurs pays.

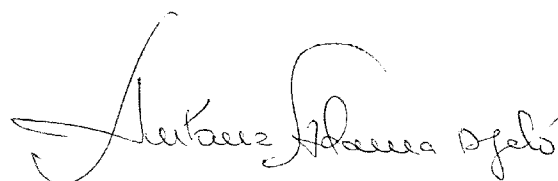
Dans les pages qui suivent, pêcheurs et femmes dans la pêche partagent également leurs idées et les bonnes pratiques qu'ils ont mises en place pour remédier à ces problèmes. Nous avons également demandé à des scientifiques, des décideurs, des organisations non gouvernementales, de nous donner leur avis sur les principaux défis identifiés.

Avec cette publication, nous voulons montrer que la voix de chaque citoyen et citoyenne africain compte quand il s'agit de réformer nos politiques pour une pêche durable et équitable. Nous voulons montrer que le secteur de la pêche artisanale africaine n'est pas un problème, mais fait partie de la solution.

Nous espérons que vous apprécierez de partager nos vies et nos rêves!

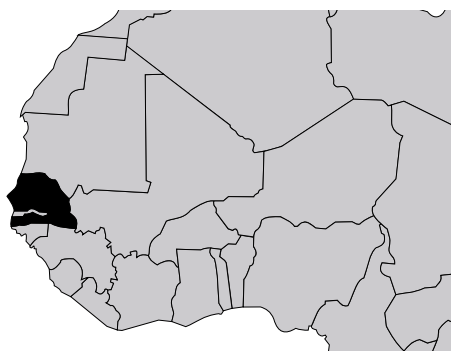


Sid Ahmed Abeid
Président



Antonia Adama Djalo
Vice-présidente

SENEGAL



LA PÊCHE ARTISANALE EN CRISE

Une croissance largement incontrôlée du nombre de pêcheurs artisans et de l'effort de pêche, une raréfaction de la ressource qui hante les esprits, une cohabitation souvent conflictuelle avec la pêche industrielle: la pêche artisanale sénégalaise n'est plus que l'ombre d'elle-même. Confrontés à l'épuisement des ressources, des pêcheurs prennent de plus en plus de risques pour rapporter du poisson.

Dans un quartier du centre-ville de Mbour au Sénégal, Alioune Ndoye dit Badou, 75 ans, pêcheur dans l'âme, vit avec sa famille. De vieilles photos, souvenirs de sorties en mer, des dessins de pirogues, des affiches et quelques attestations de reconnaissance ornent le mur et donnent à sa chambre à coucher cette âme de pêcheur « C'est en 1956 que j'ai commencé le métier de pêcheur artisan et trois ans plus tard, j'ai été promu capitaine de la pirogue qui appartenait à mon père et à ma mère. Après plusieurs décennies d'intense activité dans ce secteur, j'ai arrêté en 2009 », confie le Capitaine Badou.

Témoin privilégié des différentes évolutions de la pêche artisanale sénégalaise, Alioune Ndoye note que le poisson se fait de plus en plus rare. « A Mbour, il fut un temps où y avait du poisson en abondance et les pêcheurs n'avaient même pas besoin de passer plusieurs heures ou des nuits en mer à le rechercher », se souvient-il. Ce temps n'est plus. Un constat que confirme Ngalla Guèye, lui aussi pêcheur à Mbour. « Des fois, après une longue journée de pêche, il nous arrive de rentrer bredouille, n'arrivant même pas récupérer nos frais de carburant. Ce n'est pas parce que tous les pêcheurs vont en même temps en mer et parfois au même endroit, c'est tout simplement parce qu'on n'a plus de poisson dans nos eaux », dit-il.

PRATIQUES DE PÊCHE IRRESPONSABLES

En effet, bateaux industriels et artisans se livrent à une course sans merci au poisson, pour en capturer à qui mieux mieux. Une situation qui semble affecter avec plus d'acuité la pêche artisanale, qui débarque plus de 80% du poisson dans le pays. En même temps, les acteurs de la pêche artisanale ont une grande responsabilité dans la situation actuelle. « Le pêcheur c'est comme le poisson,

une fois dans l'eau, il n'en fait qu'à sa tête », regrette Mamboup War, formatrice de produits de la mer à Thiaroye-sur-mer. « Dès que le poisson devient moins abondant, la tendance des pêcheurs locaux est d'utiliser des moyens plus destructifs et désespérés pour maintenir le niveau de captures, comme l'usage de très petites mailles, voire de la dynamite », constate Chérif Younouss Ndiaye, Vice-président de l'Association pour la Promotion et la Responsabilisation des Acteurs de la Pêche Artisanale à Mbour (APRAPAM).

Observée principalement dans la région de Dakar, la pêche à l'explosif tend à s'étendre dans d'autres régions, comme celles de Thiès au niveau de la Petite-Côte. Une pratique qui provoque des dégâts importants sur les habitats marins. Malgré son interdiction, le mono-filament en nylon règne presque en maître absolu, outil favori de bon nombre de pêcheurs. « 90% des pirogues utilisent le mono-filament. Il est contradictoire d'autoriser la vente d'un matériel dont l'usage est interdit », regrette Abdou Karim Sall, Président de l'Aire Marine Protégée (AMP) de Joal-Fadiouth. Jugé plus efficace pour la pêche, les pêcheurs peinent à s'en passer, l'inaction de l'Etat sénégalais aidant. « Certains filets utilisés par les pêcheurs artisans, comme le mono-filament en nylon, ne sont pas étrangers à la raréfaction du poisson. Quand les pêcheurs perdent ces filets en mer, ceux-ci envahissent les rochers qui sont, par excellence, le lieu de reproduction des poissons, et les rendent invivables pour les poissons », regrette le Capitaine Badou.



Badou Ndoye

GOUVERNANCE ET SURVEILLANCE DÉFICIENTES

Les problèmes du secteur de la pêche au Sénégal s'expliquent aussi par des défaillances dans la gouvernance et la surveillance des activités de pêche. A bien des égards, l'Etat sénégalais peine à assumer ses responsabilités. Au niveau de la pêche artisanale, ces déficiences se traduisent par une croissance largement incontrôlée du nombre de pirogues. « Un paysan qui quitte son village lointain, sans avoir aucune notion sur la pêche, peut venir, se permettre de construire sa pirogue et dire maintenant qu'il est pêcheur. C'est cet accès incontrôlé à la ressource qui pose problème », regrette Oumar Ndiaye, représentant de l'administration des pêches en charge de la surveillance à Mbour. « La multitude de pirogues qu'il y a au Sénégal est plus qu'un problème pour le secteur de la pêche artisanale. Et l'Etat du Sénégal est le premier fautif, parce que, jadis, on pouvait identifier qui était pêcheur et qui ne l'était pas. Ce n'est plus le cas aujourd'hui », renchérit Alioune Ndoye, dit Badou.

Pour y remédier, l'administration sénégalaise ambitionne de réguler l'accès à la ressource à travers l'application du permis de pêche artisanale. Instauré depuis 2005 (arrêté ministériel n°005916 du 25 octobre 2005), l'application du permis de pêche artisanale rencontre d'énormes difficultés. De nombreux pêcheurs refusent de s'y conformer. « Et là, c'est l'Etat du Sénégal qui a failli à sa mission. Il faut qu'on arrive à identifier qui est pêcheur et qui ne l'est pas. Il y a 70% de pêcheurs

qui pêchent [sans permis], il faut le reconnaître », déclare Oumar Ndiaye. Sur plus de 21.000 pirogues, seules quelques centaines ont un permis de pêche.

Acculées par la Banque mondiale qui menace de suspendre son aide au secteur de la pêche à défaut d'un taux de couverture de 100% dans l'acquittement des permis de pêche artisanale à la date du 31 Décembre 2014, les administrations des pêches, notamment à Mbour, ont lancé des opérations coup-de-poing au dernier trimestre de l'année.

Au soir du 31 Décembre 2014, le nombre des permis de pêche artisanale délivrés avait atteint, pour la première fois depuis l'instauration de cette mesure, le nombre de 5823. Même si jamais, depuis le décret de 2005, autant de permis de pêche artisanale n'avaient été délivrés, cela était très loin de faire le compte. Le permis de pêche artisanale étant annuel, dès le matin du 1er Janvier 2015, les compteurs sont repartis à zéro. Pour l'administration, c'est un éternel recommencement, un nouveau répit ayant été aujourd'hui accordé par la Banque mondiale...

QUAIS DE DÉBARQUEMENT DE POISSON: UNE SÉGRÉGATION INDIGNE DU 21ÈME SIÈCLE?

A Joal, à Mbour, à Hann, pour ne citer que ceux-là, les quais de débarquement de la pêche artisanale sont toujours divisés en deux zones : « Zone Afrique » et « Zone Europe ». « Vous allez voir à quel point la différence est frappante », nous prévient en riant Abdou Karim Sall qui nous faisait visiter le quai de débarquement de Joal. « Dans la zone Afrique, on peut déverser le poisson à même le sol sans problème », ajoute-il, toujours en riant. Alors que dans la zone Europe, tout poisson qui tombe au sol est immédiatement déclassé. Dans la « Zone Afrique », la zone de débarquement est presque entièrement recouverte de boue, un monde fou défile de partout, il est difficile de se frayer un passage. C'est là où sont débarqués les produits de la pêche destinés à alimenter les marchés locaux ou régionaux. Ce désordre n'a pas droit de cité en « Zone Europe ». L'accès y est contrôlé, la terrasse nettoyée régulièrement. Mieux, cette zone est dotée d'un laboratoire. Le poisson débarqué est contrôlé puis immédiatement chargé dans les camions frigorifiques pour être acheminé vers des usines de conditionnement. Ces produits-là sont exclusivement destinés à l'exportation vers l'Europe.

Entre les deux zones, rien qu'un mur, d'à peine 20 cm d'épaisseur.

Au-delà de la difficulté d'application du permis de pêche artisanale, on peut s'interroger sur l'efficacité même de cet outil pour permettre la régulation de l'accès à la ressource halieutique. Appliqué sans aucun lien avec des limites d'accès à la ressource halieutique, le permis de pêche artisanale n'est qu'une simple autorisation à l'exercice de la pêche. L'application d'une telle mesure, même généralisée, ne peut avoir que peu d'incidence sur la préservation de la ressource.

En outre, la Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches (DPSP), semble dépassée par les difficultés liées à la pêche artisanale: l'utilisation du mono-filament en nylon, la pêche dans des zones interdites, la pêche de juvéniles, le refus du port de gilet, etc. « C'est à nous, pêcheurs, de prendre nos responsabilités, parce que les décideurs ont leurs fils qui étudient en Europe, au Canada, aux Etats-Unis. S'il n'y a plus de poisson dans nos eaux, ce n'est pas leur problème et nous devons en être conscients », ajoute Abdou Karim Sall.

Concernant la pêche industrielle, tant au niveau de la Direction des Pêches Maritimes (DPM) qu'à la Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches (DPSP), on se réjouit plutôt: « Les



Système de surveillance.

incursions dans les zones de pêches interdites sont devenues très rares parce que nous surveillons les navires par VMS. Chaque navire industriel qui a la licence au Sénégal est astreint d'embarquer une balise ARGOS qui donne sa position toutes les heures. Dès qu'il pénètre dans une zone interdite, on le voit automatiquement. S'il éteint aussi sa balise, d'ici, on le sait », explique Malick Ndiaye.

Cependant, beaucoup pensent que les agissements des bateaux en sociétés mixtes continuent de poser problème.

SOCIÉTÉS MIXTES: LA GANGRÈNE ?

Le pavillon sénégalais est attribué en grande partie à des bateaux d'origine étrangère, surtout des chalutiers venant de pays d'Asie et d'Europe, nationalisés au moyen d'arrangements avec des sénégalais, dans le cadre de sociétés mixtes. La société mixte de pêche est une société dans laquelle, normalement, au moins 51% des parts est détenue par des nationaux et le reste par des étrangers. Cette clef de répartition permet à la société d'être de droit national sénégalais et ses navires peuvent ainsi arborer le pavillon sénégalais. Toutefois, un manque de transparence dans la création et le fonctionnement de ces sociétés mixtes est caractéristique.

Depuis quelques années, des voix s'élèvent pour dénoncer cette opacité quasi-totale dans laquelle ces sociétés se créent et exercent. « Aujourd'hui, c'est la flotte nationale qui est à l'origine des problèmes de la pêche. Actuellement, c'est le pillage organisé des ressources halieutiques », regrette Boubacar Kourouma, Secrétaire général adjoint du Syndicat National des Observateurs de la Pêche du Sénégal. « Les bateaux de ces sociétés, dont toute la production est exportée dans leur pays d'origine, ne participent pas à la lutte contre l'insuffisance alimentaire. Cet aspect est d'autant plus préoccupant, que du fait de l'effondrement des stocks, des pêcheurs artisans sénégalais sont obligés de migrer dans les pays de la sous-région à la recherche du poisson », explique Chérif Younouss Ndiaye, vice-président de l'APRAPAM.

« La plupart des entreprises de pêche industrielle sont des sociétés écrans qui n'ont de national que leur pavillon du Sénégal. Et ceux qui défendent ces sociétés dites nationales, il y a 5-10 ans, étaient des agents de consignation avec des petits salaires. Comment ces gens-là peuvent-ils se re-

trouver aujourd'hui à la tête d'entreprises de pêche avec cinq à dix bateaux, brassant des milliards de francs CFA? », s'interroge Boubakar Kourouma.

Les chalutiers agissant en sociétés mixtes accentuent l'état de surexploitation de la ressource halieutique et de l'environnement marin. Cette situation est d'autant plus préjudiciable que ces sociétés mixtes ne semblent pas répondre aux promesses de création d'emplois. « On nous dit que s'attaquer aux sociétés mixtes va faire perdre beaucoup d'emplois, parce qu'il y a deux mille personnes qui dépendent de leurs activités. Mais on ne dit pas ce que cela détruit et, dans dix ans, même ces gens-là vont perdre leurs emplois, parce que ces bateaux vont partir quand il n'y aura plus de ressource. Au Sénégal, on n'a ni or ni diamant, on ne dépend que des ressources halieutiques », déclare Abdou Karim Sall.

Une autre critique souvent entendue par rapport aux sociétés mixtes, c'est le fait que leurs bateaux n'embarquent pas d'observateurs. Dans le dispositif de surveillance et de contrôle de la pêche industrielle, les observateurs jouent un rôle important. Embarqués sur les navires, ils veillent à la conformité des maillages des filets, le respect des zones autorisées, la quantité et la qualité des captures, la quantité des captures rejetées ou conservées, etc. Mais, « depuis 1996, le Sénégal a débarqué les observateurs des navires battant pavillon sénégalais. Ce qui n'est pas conforme à la loi », constate Bassirou Diarra, Chef de la Division des Inspections et du Contrôle à la DPSP.

Ces industriels sont-ils donc plus forts que la loi sénégalaise? « Parfois ils sont forts, hein! », rétorque Bassirou Diarra. Puis, il ajoute : « Au début, ils ont dit qu'ils ne prennent pas en charge le paiement de l'observateur, on leur a dit ce n'est pas grave, c'est l'Etat qui paye. Maintenant ils disent qu'ils n'ont pas de place dans leurs bateaux, que chaque observateur qu'ils embarquent prend la place d'un marin, etc. Tout ça parce qu'ils ne veulent pas de ces observateurs à bord ».

Empêchés d'embarquer sur les navires sénégalais, les observateurs semblent effectivement en voie d'extinction. Alors qu'ils étaient 89 en 2003, une dizaine d'années plus tard, le Sénégal n'en compte plus que 46. « D'après nos calculs, d'ici cinq ans, je crois que le corps des observateurs va disparaître. Ceux qui sont là aujourd'hui seront tous partis à la retraite », renchérit Malick Ndiaye.

Illégalement dispensés d'observateurs à bord, ces navires peuvent faire ce qu'ils veulent une fois en mer. Cela ouvre la voie à des fraudes dans la déclaration des captures, et également, en particulier pour la pêche chalutière peu sélective, à des rejets importants, rarement comptabilisés.

Boubakar Kourouma, du Syndicat des Observateurs, accuse aussi les bateaux industriels sénégalais de s'adonner au cumul illégal des licences. Les licences de pêche industrielle au Sénégal sont de quatre catégories, avec des options. Il y a des licences de catégories A, B, C et D. Chacune de ces catégories représente une pêche d'un type d'espèces précis. Dans l'idée de préserver la ressource, la loi sénégalaise interdit le cumul de plusieurs catégories de licence par un même navire. A titre d'exemple, un navire de catégorie A, option poisson, doit exercer dans ce cadre restreint. « Mais ces sociétés mixtes ont tendance à faire un cumul, c'est-à-dire avoir plusieurs catégories de licences. C'est interdit par la loi », explique-t-il.

Mais que se passe-t-il après l'arraisonnement des navires coupables d'infractions ? Pas grand-chose, si l'on se fie au témoignage de Boubakar Kourouma. « On arraisonne des bateaux battants pavillon Sénégal, mais on leur fait des dérogations pour, dit-on, sauver les emplois, alors que c'est faux. Pour la même infraction commise par un navire étranger, par exemple une activité non conforme à la catégorie de licence, on lui colle une amende de 50 millions de francs CFA. Alors que pour le navire battant pavillon sénégalais, c'est 10 millions de francs CFA. La société donne 500 mille francs CFA et au bout d'un certain temps l'affaire est close », dit-il.

THIAROYE-SUR-MER ET SES FANTÔMES

Jadis prospère, Thiaroye-sur-mer, un ancien village de pêcheur situé à la périphérie Est de Dakar, la capitale sénégalaise, n'est plus que le fantôme de lui-même. « Nous menons des activités de transformation qui battent de l'aile à cause du manque de poisson », balance sans détours Mamboup War, transformatrice de produits de la mer, présidente du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) « Pentium Sénégal » à Thiaroye-sur-mer. « Mon époux et mon fils sont tous les deux pêcheurs et moi je suis dans la transformation. Je peux donc dire que la vie de toute ma famille, c'est la pêche », précise-t-elle. Dans cette localité, des centaines de jeunes, désœuvrés et aveuglés par l'espoir d'une vie meilleure ailleurs, ont abandonné la pêche pour l'immigration clandestine vers l'Europe. Aujourd'hui, la plupart des femmes transformatrices attendent le retour d'un fils, d'un frère ou d'un époux, sans nouvelle depuis plusieurs années. « Mon fils âgé de 28 ans est parti de Nouakchott [Mauritanie] pour l'Espagne en empruntant une embarcation. Il y a de cela six et depuis, on n'a plus de ses nouvelles. Avant qu'il ne parte j'ai tenté de l'en dissuader, en vain. J'ai tout fait aussi pour le retrouver, j'ai adressé des correspondances à l'Ambassade du Sénégal en Espagne, mais aucune nouvelle de lui », confie Mamboup War.

« Pour nos activités, nous sommes maintenant dépendantes du financement de commerçants étrangers, venant des pays de la sous-région ouest-africaine, qui, en retour, nous imposent le prix d'achat des produits transformés. Ils nous achètent le kilo à 100 francs CFA. Une fois chez eux, ce même poisson est revendu à 5000 francs CFA le kilo », explique Mamboup War. « C'est difficilement concevable de travailler dur, jour et nuit, et qu'ensuite d'autres personnes viennent prendre tout le profit. Et c'est ce que nous vivons ici chaque jour que Dieu fait », ajoute la présidente du GIE « Pentium Sénégal », qui pense de plus en plus à se reconvertir dans la vente de friperie. « Nous sommes devenues comme les marches d'un escalier pour ces commerçants étrangers qui s'enrichissent sur notre dos, tandis que nous continuons à vivre dans la pauvreté », dit-elle, dépitée.

USINES DE TRAITEMENT DE PROPRIÉTÉ ÉTRANGÈRE: MENACES SUR LES FEMMES TRANSFORMATRICES

En parallèle à la création de sociétés mixtes de pêche, on note une prolifération d'usines de traitement de produits de la pêche (produits frais et congelés, farine de poisson) sur les sites de débarquement. Entre 2011 et 2014, une dizaine d'unités industrielles ont été installées par des Chinois et des Coréens dans les localités de Kayar et de Mbour. La production de ces usines est essentiellement destinée à l'exportation vers la Chine, la Corée et des pays de l'Union Européenne. Ces usines s'approvisionnent auprès de pêcheurs artisans.

De ce fait, au fur et à mesure qu'elles se développent, ces usines entrent en compétition avec les femmes transformatrices pour accéder au poisson. Dans un contexte marqué par une tendance à la baisse des captures de pêche, les femmes transformatrices paient le plus lourd tribut. De plus en plus, le poisson leur échappe et elles voient leurs activités tourner au ralenti. Des Chinois et des Coréens comme nous le constatons à Nianing, un village situé sur la Petite-Côte, à 8 km de Mbour, exercent une concurrence directe sur les femmes transformatrices en descendant directement à la plage pour acheter le poisson pour leurs usines de traitement. En violation de la loi sénégalaise. « Un étranger n'a pas de droit de faire du mareyage, à moins de passer par un pêcheur sénégalais qui détient une carte de mareyeur et qui décide de lui vendre sa production », explique Camille

Jean-Pierre Manel, ancien Directeur des Pêches maritimes, et actuel Directeur de la Gestion et de l'Exploitation des Fonds marins.

Mais il y a un grand fossé entre les capacités financières des femmes transformatrices et de ces industriels. « Ces personnes peuvent s'acheter toute la cargaison qu'elles voudront, en mettant le double ou le triple du prix que les femmes proposent », confirme Mamboup War, transformatrice à Thiaroye-sur-mer, dans la périphérie Est de Dakar : « Aujourd'hui, si une pirogue débarque du poisson et que nous proposons, par exemple, 100.000 francs CFA [150 €] pour l'acquérir, il y a à côté des industriels qui vont mettre un million de francs CFA [1500 €] sur la table pour nous l'arracher des mains des pêcheurs ».

Cette situation constitue une menace sérieuse pour la contribution de la pêche à la sécurité alimentaire et pour l'équilibre socio-économique des localités concernées, quand on sait que l'essentiel de la production des femmes transformatrices est destiné au marché national et sous régional. « Il y a aujourd'hui une menace directe sur les femmes transformatrices, c'est pourquoi on a besoin d'être un peu plus vigilants, de proposer des mesures de gestion. Sinon, on va vers la disparition de la transformation artisanale et de toutes les femmes qui exercent ce métier », reconnaît Camille Jean-Pierre Manel.

Les femmes transformatrices se rappellent avec nostalgie d'un passé pas si lointain où la ressource était abondante et où leurs activités prospéraient. « Nous n'avions jamais eu des problèmes d'accès à la ressource pour mener à bien nos activités de transformation. On parvenait à soutenir même nos maris à qui on achetait des pirogues et du matériel de pêche », murmure Iphigénie Mbisine Sarr, présidente des femmes transformatrices de Nianing, un village situé sur la Petite-Côte à 8 km de Mbour. Dans la foulée, Daba Tine, transformatrice et membre du Comité Local de Pêche Artisanale (CLPA) de Nianing ajoute : « Avant, on pouvait finir une journée de travail avec 50.000 francs CFA [76 €] et les hommes rentraient avec, au moins, 100.000 francs CFA [150 €] ».

Toutes estiment qu'une réaction urgente de l'administration des pêches est nécessaire pour proposer des mesures concrètes qui permettent d'assurer l'accès des femmes transformatrices à la ressource, dont le travail est indispensable dans la satisfaction de la demande nationale et sous régionale en produits transformés.

RÉ-ANCRER LES BONNES PRATIQUES

Cependant, çà et là on observe des initiatives intéressantes qui semblent apporter des réponses encourageantes quant à la préservation de la ressource.

L'Aire Marine Protégée de Joal-Fadiouth est l'une de ces initiatives porteuses d'espoir. « Je suis natif de Joal-Fadiouth. Il y a une trentaine d'années, on avait beaucoup de poissons dans la zone. Mais, d'année en année, on sentait la disparition de certaines espèces, mais aussi la diminution d'autres espèces », témoigne Abdou Karim Sall, Secrétaire général des pêcheurs de Joal-Fadiouth. La création d'une Aire Marine Protégée (AMP) dans la localité, aujourd'hui prise en main par les pêcheurs locaux qui travaillent en parfaite collaboration avec l'administration, produit des résultats fort intéressants. « Depuis 2006, on a fait les états de référence pour voir s'il y a une évolution de la présence des différentes ressources. Le constat, c'est qu'on est passé de 39 à 58 espèces entre 2006 et 2008. En 2014, on a recensé 112 espèces. Des espèces qu'on ne voyait plus dans la zone sont revenues. On note aussi une nette amélioration des ressources du point de vue quantitatif », continue Abdou Karim Sall, qui toutefois regrette l'insuffisance de moyens. « Comment peut-on surveiller une AMP, si dans son budget il n'est pas prévu de payer le carburant pour faire le travail de surveillance ? », s'interroge-t-il.

A Nianing, une localité située à une dizaine de kilomètres de Mbour, les pêcheurs locaux observent depuis 2004 un repos biologique sur le poulpe et le cymbium. « Pour le cymbium et le poulpe, on avait constaté qu'à certaines saisons, ceux qu'on capturait étaient petits. On a pensé que cette période était la mieux indiquée pour observer un repos biologique », explique Gilbert Sarr, pêcheur à Nianing. Entre le 15 Septembre et le 15 Octobre, les pêcheurs arrêtent donc la pêche de poulpe et de cymbium. Cela a porté fruit dès la première année d'expérimentation. « Il y a eu tellement de poulpe et de cymbium qu'on a tenu à renouveler le repos biologique tous les ans. Surtout que, non seulement il y en avait beaucoup, mais ils étaient de grosse taille. Et puis, un seul poulpe peut pondre des dizaines de milliers d'œufs. Un repos biologique observé au moment de la ponte peut permettre de régénérer la ressource », ajoute Gilbert Sarr. Aussi, chaque année, les pêcheurs fabriquent des pots en argile mélangée à la poudre de coquillage qu'ils immergent en mer pour permettre au poulpe d'y pondre ses œufs.

Grâce à cette expérience des pêcheurs de Nianing, le repos biologique est presque devenu aujourd'hui une affaire d'Etat au Sénégal. Malheureusement, les choses ne se font pas toujours comme il se doit, regrette Gilbert Sarr. « On initie de bonnes pratiques mais le suivi n'est pas toujours assuré. L'Etat ouvre ses yeux sans rien faire. Par exemple, pour le poulpe, après étude, on était convenu que le repos biologique devait s'étaler du 15 Septembre au 15 Octobre et cela avait réussi. Mais il y a une année où l'administration a changé la date, histoire de faire plaisir à d'autres pêcheurs qui ne voulaient pas de cette période, arguant qu'il y avait la fête de Tabaski (Aïd-el-Kébir) et la rentrée des classes qui se profilaient à l'horizon ».

PETITS PÉLAGIQUES : L'EXCLUSIVITÉ À LA PÊCHE ARTISANALE ?

Autour des enjeux de gestion durable de la ressource halieutique au Sénégal, se trouve également l'épineuse question de l'exploitation des petits pélagiques. De nombreuses voix se lèvent pour demander que la pêche aux petits pélagiques soit exclusivement réservée à la pêche artisanale sénégalaise qui très active sur ce segment. « Dans les années 1970, on a motorisé les pirogues et y adapté la senne tournante qui est un engin de pêche servant à capturer les petits pélagiques. Et il y a de très bons charpentiers qui fabriquent des pirogues qui peuvent contenir jusqu'à 20 tonnes de captures », explique Dr Sogui Diouf, ancien Directeur des pêches maritimes du Sénégal. « Les gens de mon âge prenaient leur petit-déjeuner, les repas de midi et du soir avec leurs parents. Maintenant les pères de famille n'assurent que le repas de midi. Les gens se débrouillent pour le reste. A Mbour, c'est la sardinelle grillée et autres que les gens vont acheter pour cet unique repas. Le repas de midi, c'est généralement le riz au poisson et ça se fait avec de la sardinelle. Un esprit saint ne peut pas alors autoriser qu'on pêche la sardinelle à travers des accords », soutient le Dr Sogui Diouf.

Sur le même sujet, Abdou Karim Sall ajoute : « Je prends l'exemple de Joal-Fadiouth où on débarque plus de 150.000 tonnes de sardinelles par année, alors que l'Etat dit que les captures maximales ne doivent pas aller au-delà de 200.000 tonnes par an pour tout le Sénégal. Cela veut dire qu'il y a une surexploitation de la sardinelle au niveau de la pêche artisanale ». Pour lui, il faut non seulement accorder à la pêche artisanale l'exclusivité de la pêche aux petits pélagiques, mais aussi réduire son effort de pêche pour garantir la durabilité de la ressource. Cela permettrait aussi de garantir aux femmes un accès permanent à la ressource pour les activités de transformation.

TOUS UNIS CONTRE LES AUTORISATIONS DE PÊCHE DES CHALUTIERS PÉLAGIQUES ÉTRANGERS

Ces dernières années, les acteurs de la pêche artisanale sénégalaise ont pesé de tout leur poids pour barrer la route à l'octroi d'autorisation de pêche à des chalutiers pélagiques étrangers. Des autorisations de pêche que les acteurs de la pêche artisanale jugeaient illégales. Car comme le stipule la loi 98-32 du 14 avril 1998 dispose en son article 16 : « les navires de pêche battant pavillon étranger sont autorisés à opérer dans les eaux sous juridiction sénégalaise, soit dans le cadre d'un accord de pêche liant le Sénégal à l'Etat du pavillon ou à l'organisation qui représente cet Etat, soit lorsqu'ils sont affrétés par des personnes physiques ou morales de nationalité sénégalaise ». Après plusieurs mois de mobilisation, le 25 mars 2012, le Président de la République, alors nouvellement élu, a décidé de l'annulation de 29 autorisations de pêche délivrées par le gouvernement de son prédécesseur. Une grande victoire pour les acteurs de la pêche artisanale sénégalaise qui restent conscients que la vigilance reste de mise dans leur quête de la gestion durable de cette ressource.

FAUT-IL ÉLARGIR LA ZONE RÉSERVÉE À LA PÊCHE ARTISANALE ?

Pour préserver et protéger l'accès de la pêche artisanale aux ressources dont elle dépend, de plus en plus de voix soutiennent qu'il faut élargir la zone réservée à la pêche artisanale, établie à sept milles marins depuis plusieurs décennies. Comme Abdou Karim Sall, pour beaucoup de pêcheurs, l'élargissement de cette zone est aujourd'hui indispensable. « Si on veut vraiment sauver ce qui nous reste de la ressource, il faut revoir les sept mille marins. Il faut que l'Etat du Sénégal sache que les choses ont beaucoup changé maintenant », dit-il. Il poursuit : « Par exemple, en 1966, on était 6.618 personnes à Joal-Fadiouth. En 1988, on était 18.000, en 2002, 32.000 habitants et aujourd'hui on est plus de 55.000 personnes. En 1966, il y avait moins de vingt pirogues, en 1988 moins de cent embarcations et je ne sais pas combien aujourd'hui. Donc, on ne peut pas reproduire les mêmes mesures qu'il y a 40 ans. Il faut revoir les textes et repousser les limites de la zone réservée à la pêche artisanale ».

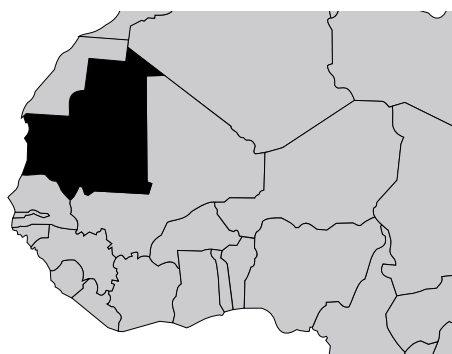


Boubacar Kourouma formule des propositions : « De Saint-Louis à Yoff (Dakar), on devrait dire à tous les navires industriels qui pêchent les espèces démersales côtières ou démersales profondes de pêcher au-delà des 20 milles nautiques. Dans la zone du centre, là où il y a une forte concentration de pêche artisanale plus près de la côte, ils devraient rester en dehors des 12 milles nautiques. Et au sud, en Casamance, notamment, au-delà des 10 milles nautiques ».

LA BAIE DE HANN ET LE CALVAIRE DE LA POLLUTION

D'un extrême à l'autre. Considérée dans les années 1960 comme l'une des plus belles plages au monde, après celle de Copacabana à Rio de Janeiro, la baie de Hann est aujourd'hui classée parmi les plus polluées. « A cause de la pollution, notre baie a perdu son lustre d'antan et notre belle plage n'existe plus. Ce qui nous fait très mal aujourd'hui », confie Ahmed Niang, coordonnateur du Conseil local de la pêche artisanale (CLPA) de la commune de Hann-Bel-Air. Cette pollution qui remonte aux années 1980, est causée par la vidange de cargos et les rejets dans la mer des déchets d'usines installées tout au long de la baie. Cela crée un environnement hostile aux poissons qui se font de plus en plus rares. Au grand dam des pêcheurs locaux. La localité de Hann-Bel-Air enregistre 419 pirogues, toutes obligées d'aller pêcher loin, très loin. « La situation de raréfaction de la ressource halieutique est très grave. Les pirogues que vous apercevez là-bas vont jusqu'en Guinée-Bissau ou en Sierra Leone pour espérer trouver du poisson, avec tous les risques que les pêcheurs peuvent encourir en mer », explique Ahmed Niang qui exhorte l'Etat sénégalais à assumer pleinement ses responsabilités. « Ces eaux usées que vous voyez ici et là, elles viennent de 17 collecteurs qui se déversent à Hann. Ce sont des choses inacceptables, il faut que l'Etat fasse ce qu'on attend de lui », dit-il.

MAURITANIE



LA RÉVOLUTION PAR LE POISSON ?

La Mauritanie ambitionne de faire de la pêche artisanale un des principaux piliers de son développement. Mais pour y arriver, le pays doit répondre à une longue série de contraintes que rencontre le secteur : manque criant d'infrastructures de débarquement, raréfaction des ressources, érosion sociale et économique du métier de pêcheur artisan.

Malgré ses plus de 750 km de côtes poissonneuses, la Mauritanie ne compte que deux infrastructures de débarquement de la pêche : le marché au poisson de Nouakchott et le port de pêche artisanale et côtière de Nouadhibou. Un manque criant d'infrastructures qui depuis longtemps ouvre la voie au pillage systématique des ressources halieutiques dans les eaux territoriales mauritaniennes par des flottes étrangères, notamment de la Chine, de la Russie et aussi de pays de l'Union européenne.

FAIRE FACE À LA RARÉFACTION DES RESSOURCES...

Au fil des ans, l'effort de pêche augmente avec le développement de la pêche artisanale nationale, accroissant ainsi la pression sur la ressource qui se raréfie. « Le poisson aujourd'hui est surexploité. Avant on pêchait le poisson à deux ou trois kilomètres de la côte. Aujourd'hui, on est obligés de partir en mer pendant quatre à cinq jours. Et quand nous revenons, nous rencontrons des difficultés pour écouler notre produit. Parce que ce sont les acheteurs, les usiniers, qui nous imposent leur prix », témoigne Ibrahima Sarr, président de la Fédération Libre de la Pêche Artisanale / Section sud. « Dans les années 90, quand je partais en mer avec des filets tournants, il y avait tellement de sardinelles, à perte de vue. Je n'ai jamais pensé qu'un moment viendrait où on passerait une semaine sans voir de sardinelle. Or depuis trois ans maintenant, il y a une période de l'année où l'on peut faire deux à trois mois sans voir de sardinelle », ajoute Ibrahima Sarr, la gorge nouée.

Au nord du pays, à Nouadhibou, la situation n'est guère meilleure. Les pêcheurs font le même constat de raréfaction du poisson. « Depuis l'année passée au niveau de Nouadhibou on sent qu'il y a une forte diminution des captures. C'est lié peut-être au climat, c'est du moins ce que tout le monde dit, mais c'est aussi lié à la [surexploitation] qui est visible », explique Abdoul Karim Diène, Secrétaire général de la Coopérative des Sennes tournantes. Puis il ajoute, avec conviction: « Toutes

les décisions qu'on prend aujourd'hui doivent être orientées sur la préservation de la ressource, c'est-à-dire ce qu'il faut faire pour que la ressource demeure. Et pour cela il faut diminuer l'effort de la pêche industrielle qui a des capacités énormes et qui ne profite pas aux populations locales ».

Un point de vue que partage Mohamed Salem Louly, Conseiller technique du Ministre des Pêches et de l'Economie maritime. « Au niveau de la pêche artisanale, ce sont nos pêcheurs qui font vivre nos familles et qui systématiquement font vivre l'économie avec ce qu'ils gagnent au jour le jour. Les retombées sont là et sont visibles. La pêche artisanale, c'est ce qui est lié à la vie quotidienne du citoyen, et du citoyen le plus vulnérable, c'est ce qui est important et on en est conscient », déclare-t-il. « Le reste, dit-il en parlant de la pêche industrielle, c'est des étrangers qui vont et qui viennent, les retombées on ne les maîtrise pas, quand bien même on essaie de mettre des barrières ».

...CHANGER DE MODE DE GESTION DE LA PÊCHE

Depuis quelques temps, les autorités mauritaniennes affichent de nouvelles ambitions: « La Mauritanie est engagée dans toute activité qui est de nature à permettre aux populations africaines, en particulier celles des pays côtiers, de prendre conscience de l'importance des ressources qui constituent pour elles un enjeu stratégique dans leur sécurité alimentaire; à prendre conscience de sa préservation et à prendre conscience d'une exploitation qui s'inscrit de manière durable », soutient Nani Ould Chrougha, Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime.

Des ambitions qui, visiblement, vont bien au-delà des frontières mauritaniennes. « Le Président Mauritanien a initié un processus d'intégration du secteur des pêches dans l'initiative internationale pour la transparence. Cela va consister à mobiliser des acteurs pour mettre en place une initiative de transparence dans le secteur de la pêche », explique le Ministre. « On va voir comment, à partir de l'expérience de l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE), développer une initiative pour les ressources renouvelables comme le poisson, le bois ou autre. La Mauritanie est porteuse de cette initiative dans le secteur de la pêche. Nous avons prévu dans notre stratégie



Marché au poisson à Nouadhibou.

ENCADRÉ : INITIATIVE DE TRANSPARENCE DES INDUSTRIES DE LA PÊCHE

L'Initiative de Transparence de l'Industrie de la pêche (FiTI, en anglais) a été lancée au début de l'année 2015. C'est une initiative multipartite qui s'inspire, dans sa conception, de l'ITIE (Initiative de Transparence des Industries Extractives). La FiTI a été créée par Humboldt-Viadrina, une plateforme de gouvernance basée en Allemagne et fondée par le professeur Eigen, un membre de l'Africa Progress Panel, et un des fondateurs de l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE). Le lancement de la FiTI a eu lieu en Mauritanie lors d'une réunion co-organisée avec le gouvernement, et a donné lieu à la Déclaration de Nouakchott signée le 20 Janvier 2015 par Mohamed Ould Abdel Aziz, le Président de la République islamique de Mauritanie, qui s'est ainsi engagé à ce que la Mauritanie soit le premier pays à mettre en œuvre le FiTI. Il est à noter que, dans le dernier protocole d'accord de partenariat de pêches durable (APPD) paraphé avec l'UE en juillet 2015, la Mauritanie s'est engagée à rendre publics tous les accords, publics ou privés, permettant aux flottes étrangères d'avoir accès à sa Zone Economique Exclusive.

La première réunion du groupe consultatif international pour la FiTI, qui s'est tenue à Berlin le 24 juillet 2015, a réuni plus de 30 personnes, y compris des représentants du Costa Rica, de l'Indonésie, de la Mauritanie et des Seychelles, ainsi que des représentants de la société allemande pour la coopération internationale (GIZ), de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement. Les représentants d'organisations non-gouvernementales étaient ceux des flottes de pêche lointaine de l'UE et la CAOPA, ainsi que plusieurs ONG, comme Pain pour le Monde, ICSF, Greenpeace, Oceana, WWF, CAPE. Malheureusement, aucun représentant de gouvernements de pays de pêche lointaine, comme l'UE, la Russie ou la Chine, n'a participé à cette première réunion.

La FiTI établira un comité multipartite international avec une représentation égale des gouvernements, du secteur de la pêche et de la société civile. Elle établira les principes, les critères de transparence et des directives de procédure – quelles informations doivent être publiées et de quelle manière. UN comité multipartite dans chaque pays vérifiera les informations qui seront ensuite publiées par le biais de la FiTI, sur une base annuelle.

Si elle réussit, la FiTI produira des informations crédibles sur les pêcheries. Décider quelles informations doivent figurer dans ces rapports a été un objectif important de la première réunion de la FiTI: si on veut la transparence dans le but de soutenir la participation citoyenne en vue d'améliorer les politiques de la pêche, de quelles informations le public a-t-il besoin?

une action relativement importante par rapport à cela et qui portera sur un plaidoyer au niveau africain et au niveau international pour la mise en place de cette initiative ».

Pour assurer la durabilité de l'exploitation des ressources halieutiques, les autorités mauritaniennes ont décidé de changer de mode de gestion des pêches. « Jusqu'ici en Mauritanie, comme dans beaucoup de pays, la gestion des pêches a été faite sur la base de l'effort de pêche. Nous nous sommes rendus compte, au moment du changement de notre flottille nationale qui était relativement vétuste, qu'on doit changer en même temps de paradigme de gestion », renchérit Nani Ould Chrougha.

Ce changement de mode de gestion, inscrit dans la nouvelle stratégie de développement des pêches pour la période 2015 – 2019, se situe à trois niveaux. « Cela va consister premièrement à centrer le rôle de l'Etat sur ses missions régaliennes à savoir la préservation de la ressource elle-même et son exploitation durable. Deuxièmement il s'agit de mettre en place un mécanisme d'accès qui soit transparent et équitable. Et en troisième lieu que la rente générée par cette ressource, qui est patrimoine de l'Etat mauritanien et donc de toute la population mauritanienne, qu'elle soit côtière ou de l'intérieur, soit partagée équitablement», avance Nani Ould Chrougha.

« Cette stratégie a un objectif principal qui est le développement et l'amélioration des conditions pour la pêche artisanale. Dans nos pays on ne peut pas mettre en œuvre une stratégie fiable, durable et efficace si l'on ne se concentre pas sur la pêche artisanale », renchérit son conseiller technique Mohamed Salem Louly.

De bien nobles intentions portées par un discours bien huilé. Malheureusement, cela contraste avec certaines réalités sur le terrain.

PÊCHEUR ARTISAN, UN MÉTIER EN PLEINE ÉROSION

La pêche artisanale mauritanienne se caractérise aujourd'hui par une forte érosion de la situation sociale et économique des pêcheurs artisans. « Les pêcheurs n'ont pas de protection sociale, malgré l'importance des risques et aussi malgré l'importance économique et sociale de leurs activités », explique Haroun Ismaël, président du Comité de Pêcheurs Artisans de Mauritanie.

De plus, le métier de pêcheur artisan en Mauritanie nourrit difficilement son homme. « Une grande majorité des pêcheurs vivent dans la pauvreté et sont à la merci des mareyeurs. Il y a beaucoup de financements qui ont été injectés dans la pêche, mais malheureusement cela n'atteint



Site de débarquement du poisson à Nouakchott

jamais le pêcheur », regrette Ibrahima Sarr. « Souvent le peu qu'ils ramènent comme production, n'est pas valorisé de la manière la plus convenable. Ce qui fait que de plus en plus des pêcheurs n'arrivent plus à financer leurs sorties en mer », ajoute Haroun Ismaël.

Une situation qui pousse de plus en plus de pêcheurs hors de l'eau. « On a des embarcations, mais il n'y a personne pour aller pêcher. Depuis un certain temps, on ne trouve plus personne pour aller en mer. Même les Sénégalais [présents en Mauritanie] qui ont plus d'expérience que nous dans la pêche, ne trouvent plus d'équipages. Beaucoup ont émigré. Les Mauritaniens qui ont appris le métier de pêcheur préfèrent aujourd'hui aller travailler dans les mines, dans l'agriculture. C'est un abandon de la pêche, on a un sérieux problème de main d'œuvre », confie Sid Ahmed Abeid, Président de la section Pêche artisanale de la Fédération Nationale des Pêches (FNP).

LA FAUTE AU MONOPOLE COMMERCIAL?

Nombreux sont ceux qui attribuent le manque de perspective dans le secteur au faible revenu que le pêcheur tire de son activité. Une situation aggravée par le système de commercialisation des exportations à travers la Société Mauritanienne de Commercialisation de Poissons (SMCP). Créée en 1984, la SMCP dispose de l'exclusivité pour la commercialisation des produits de pêche à l'exportation. « C'est un système qui rassure un peu les pêcheurs en ce sens qu'il soulage leurs épaules du fardeau de la commercialisation des captures. Mais est-ce qu'aujourd'hui cette société, la SMCP, joue pleinement son rôle ? Ça, j'en doute. La SMCP est la seule habilitée à commercialiser le poisson, mais seulement en théorie. Dans la pratique, il y a des gens qui vont rechercher des partenaires, des clients à l'étranger et la SMCP arrive en dernier ressort pour valider les engagements commerciaux pris par ces individus. Il s'agit de gens qui ont une certaine influence dans le secteur, des représentants de sociétés privées de collectes des produits de la pêche », explique Haroun Ismaël, Président du Comité de Pêcheurs Artisans de Mauritanie.

Les nombreuses défaillances de ce système de monopole affectent directement les pêcheurs artisans. Ces derniers ont ainsi très peu de chance de rentabiliser leurs investissements. D'abord, il y a le fait que la SMCP n'est impliquée d'aucune manière dans la chaîne de production : le rôle de cette société publique, dont l'Etat mauritanien détient 70% des parts, se résume à commercialiser les productions d'opérateurs privés sans prendre aucun risque.

Une deuxième défaillance est liée à la méthode de fixation des prix de vente du poisson. La SMCP fixe seule les prix, sans aucune concertation avec les pêcheurs. Les pêcheurs sont tenus de respecter les prix proposés. Pire, cette société ne semble même pas tenue de respecter les prix qu'elle a elle-même fixés, ayant la latitude de les changer selon son bon vouloir. « Ces derniers temps, on n'a plus confiance dans la SMCP parce que de plus en plus, elle annonce des prix sur la base desquels nous travaillons et en fin de compte rien de tout ça n'est respecté. Auparavant, quand on disait que la SMCP a donné son prix, c'était le prix officiel, tout le monde savait que c'est ce qui serait appliqué. Aujourd'hui ce n'est plus le cas, elle annonce des prix et quelques temps après ces prix sont revus à la baisse. Récemment, nous avons été obligés d'observer un arrêt commercial. Pourquoi? Parce que la SMCP avait annoncé un prix que les partenaires japonais ont rejeté, elle a donc revu ce prix à la baisse. Ce que nous avons aussi rejeté en observant un arrêt commercial. Au bout d'un mois, la SMCP a été obligée de revoir un peu à la hausse son prix. Mais tout cela a eu un impact négatif sur sa crédibilité », témoigne Haroun Ismaël. Que les prix soient bons ou mauvais pour les pêcheurs, la SMCP est assurée de percevoir sa commission à hauteur de 1,5% sur les ventes réalisées. Cela, sans avoir besoin de procéder à l'achat du produit pour ensuite le revendre sur le marché international.

Le troisième grief fait à la SMCP, c'est son absence d'effort de promotion du poisson mauritanien. Depuis plusieurs décennies, la société négocie les prix avec les mêmes acheteurs japonais. Ce qui crée une dépendance vis-à-vis de ces acheteurs et limite les possibilités de la société de négocier de meilleurs prix pour les pêcheurs. « Si vous regardez les statistiques des acheteurs du poisson de la Mauritanie, vous verrez que ce sont toujours les mêmes acheteurs: des sociétés comme Mitsubishi, je pense qu'elles sont dix-sept, toutes japonaises. Quand on dit qu'il y a une mévente, c'est parce que ces sociétés ne veulent pas accorder les prix que la Mauritanie demande pour son poisson. Nous avons des clients figés, il n'y a qu'à eux qu'on vend le poisson. Cette situation ne fait pas l'affaire des pêcheurs qui, dans tous les cas, sont les perdants », explique Haroun Ismaël.

Un autre sujet de discorde, c'est le fait que les flottes étrangères sont exemptées de cette obligation de passer par la SMCP, même quand elles sont soumises à l'obligation de débarquement des captures en Mauritanie. Cette dérogation a par exemple été accordée à la société chinoise Polyhondone Pelagic Fishery. Une dérogation inscrite à l'article 8 de la Convention d'établissement signée entre la Mauritanie et Poly Hondone, qui donne à la compagnie « la liberté d'exporter toute sa production suivant les circuits dont elle a le choix ainsi que la liberté de fixer ses prix et de conduire sa politique commerciale ». « Nous le déplorons, nous le dénonçons. Cette situation réduit l'efficacité de la SMCP », déclare Haroun Ismaël.

Les Chinois disposent de moyens de pêche beaucoup plus puissants qui leur permettent de racler les ressources. Grâce à leurs coûts de production assez bas, et bénéficiant d'exonérations de taxes, ils peuvent aussi se permettre de vendre leurs productions à des prix inférieurs à ceux que la SMCP propose. Ce qui n'est ni plus ni moins que de la concurrence déloyale. « L'Etat mauritanien a donné à cette société chinoise deux pistolets pour tirer sur nous, pêcheurs locaux. Le premier pistolet c'est au niveau de la capture et le second au niveau de la commercialisation », ajoute Haroun Ismaël.

Mais comment la société Poly-Hondone Pelagic Fishery a-t-elle pu obtenir une telle dérogation?

LES CHINOIS TRAITÉS COMME DES ROIS PAR LA MAURITANIE

Les sociétés chinoises de pêche ont le vent en poupe en Mauritanie. Ces sociétés savent jouer habilement avec les faiblesses du pays pour se faire accorder des avantages considérables, allant de dérogations multiformes à des exonérations de taxes. En contrepartie, elles promettent de créer des infrastructures et des emplois.

Usine de farine de poisson chinoise à Nouadhibou.



« Je pense que le gouvernement suit une idée très importante, à savoir de créer des infrastructures de base en Mauritanie. Nous sommes parfaitement d'accord avec ça. Et je pense que les Chinois ont su faire des propositions alléchantes dans ce sens », analyse Haroun Ismaël. « Il y avait deux types d'accord proposés. D'un côté, il y avait l'accord avec l'Union Européenne qui paye un accès direct : ils viennent prendre le poisson et le ramènent chez eux. Et d'autre part le modèle d'accord avec les Chinois, qui consistait à installer ici en Mauritanie des usines, créer des emplois et des infrastructures. Pour encourager les Chinois à investir dans la création d'infrastructures, l'Etat leur a proposé des avantages, des exonérations et des dérogations », poursuit-il.

Si les sociétés chinoises ont la cote en Mauritanie, c'est surtout en comparaison des flottes européennes. « Les Français ont commencé à pêcher en Mauritanie depuis 1952. Ils ont quitté la Mauritanie sans construire le moindre port, sans construire le moindre débarcadère. Dieu merci, il y a la bonne volonté des chinois, ils ont construit le Port de l'Amitié, et ils ont financé d'autres infrastructures », se félicite Abdel Kan Md Mr, président de la FNP section sud. « Aujourd'hui, avec les Chinois, nous avons presque 120 bateaux qui constituent la flotte nationale. Les Chinois ont aussi créé beaucoup de sociétés mixtes avec des Mauritaniens. En tout cas, en matière de pêche les Chinois sont les premiers partenaires de la Mauritanie » ajoute Haroun Ismaël.

Des sociétés chinoises sont également actives dans la transformation du poisson en farine. Mais, sur ce coup-là, les acteurs de la pêche mauritanienne semblent plus embarrassés.

PROLIFÉRATION DES USINES DE FARINE DE POISSON

Dans la seule localité de Nouadhibou, nous comptons vingt-deux usines de transformation de poisson en farine et en huile. La plupart d'entre elles ont été délocalisées depuis le Maroc qu'elles ont quitté faute de disposer de matière première suffisante pour une production régulière. Cette situation suscite des craintes au niveau des pêcheurs. Vingt-deux usines, c'est beaucoup trop selon Sid Ahmed Abeid, Président de la section pêche artisanale de la FNP, qui demande que ce nombre soit réduit à deux. « Nous avons demandé à ce qu'il y ait deux usines, l'une à Nouadhibou et l'autre à Nouakchott, qui vont recevoir les sous-produits de la pêche artisanale. C'est ainsi qu'il y aura le développement. Quand on aura ces usines en place, des infrastructures de débarquement sur toute la côte, quand on aura tout ça, il y aura une révolution en Mauritanie. On aura plus besoin d'accueillir tous ces bateaux étrangers. Tout le monde trouvera du travail ».

Malgré ce tableau quelque peu sombre, les acteurs de la pêche artisanale mauritanienne comptent à leur actif un certain nombre de victoires, d'initiatives heureuses, qu'ils brandissent avec fierté. C'est le cas par exemple de la fête nationale du poulpe célébrée le 26 juillet de chaque année, et cela depuis trois ans.

« TOUCHE PAS À MON POULPE »

C'est la journée la plus importante pour la pêche artisanale mauritanienne. Le 26 juillet 2012, l'Etat mauritanien décidait d'accorder l'exclusivité de la pêche du poulpe à la pêche artisanale nationale. C'est le dénouement heureux de plusieurs années de revendications pour les pêcheurs artisans qui décident alors de célébrer chaque année à cette même la fête nationale du poulpe. « On demande à l'Etat que tout ce qui peut être pêché par les pêcheurs artisans leur soit laissé. Ce que nous ne pouvons pas exploiter, nous ne privons pas notre Etat d'en tirer profit. C'est ainsi qu'on a le poulpe qui est réservé exclusivement à la pêche artisanale mauritanienne », explique Sid Ahmed

Abeid. Une victoire que les pêcheurs artisans défendent jalousement. Mais ils ne comptent pas en rester là. « On est aussi en discussion sur la langouste, on demande que cette pêche soit réservée uniquement à la flottille côtière et artisanale mauritanienne. C'est en bon chemin », ajoute Sid Ahmed Abeid. Et ce n'est pas tout. « La pêche pélagique par exemple c'est un potentiel énorme, c'est à peu près un million de tonnes par an. Ce que nous avons posé comme problème, c'est d'éloigner les chalutiers de la côte et de préserver la zone côtière pour la pêche artisanale. Plus on éloigne les bateaux de la zone côtière, plus on préserve la ressource, plus on l'exploite durablement. C'est ce que nous avons proposé par rapport à cette nouvelle stratégie », fait comprendre le président de la section pêche artisanale de la FNP.

Après leur victoire avec le poulpe, le combat en cours par rapport à la langouste, les pêcheurs artisans mauritaniens veulent se pencher sur les petits pélagiques. « Notre troisième combat ça sera les petits pélagiques. Il faut qu'on développe les infrastructures, il faut qu'on développe la formation. Aujourd'hui à Nouadhibou, on n'a pas de pêcheurs pour les petits pélagiques. On en a à Nouakchott, mais pas à Nouadhibou », regrette Sid Ahmed Abeid. Il prévient : « Lorsque nos pêcheurs artisans seront en mesure de pêcher les quantités requises pour les petits pélagiques, alors on va demander aussi à l'Etat de leur réserver exclusivement cette ressource ». En attendant que la pêche artisanale mauritanienne se développe sur le segment des petits pélagiques, un accord avec le Sénégal permet d'octroyer chaque année 400 licences de pêche pour l'année 2014 dans les eaux territoriales mauritaniennes à des pêcheurs sénégalais.

Au-delà des revendications vis-à-vis de leurs autorités, les acteurs de la pêche artisanale s'illustrent également par leur prise d'initiative face à des situations difficiles comme le gaspillage lié à la surproduction.

GÉRER L'EFFORT DE PÊCHE POUR RÉDUIRE LE GASPILLAGE

Si les pêcheurs artisans ont de nombreuses demandes vis-à-vis de leur gouvernement, ils prennent aussi des initiatives pour relever des défis difficiles.

Lorsque les captures sont énormes alors que le marché est restreint, cela entraîne le gaspillage de poissons qui pourrissent entre les mains des pêcheurs, faute d'acheteur. Ce fut malheureusement la situation pendant des années en Mauritanie. « Avant 1998, il n'y avait pratiquement que le marché local comme marché pour les petits pélagiques. C'était un marché très restreint et les captures étaient énormes. Donc il y avait du gâchis. Il y avait tout le temps des tonnes d'invendus qui étaient jetées », se souvient Djibril Diabaté, membre de la section sud de la FNP.

Les pêcheurs décident d'agir et mettent en place une commission de gestion de l'effort de pêche en 1998. « La commission avait pour rôle de réguler le marché de sorte que la production réponde tout simplement à la demande du marché », explique Djibril Diabaté. « Vu que l'effort de pêche était plus élevé que la demande, il a fallu le fractionner en trois groupes, chaque groupe allant pêcher un jour sur trois. Et si la demande augmente, on fait deux groupes. C'est à la fois une forme de préservation des ressources et de valorisation des captures », ajoute-t-il.

Cette initiative voulue et mise en œuvre par les pêcheurs eux-mêmes a permis de revitaliser le marché du pélagique. « Au début, l'administration croyait que nous avions créé ce système juste pour pouvoir vendre le poisson plus cher. Heureusement l'administration a compris que notre objectif c'est d'organiser les acteurs pour faire une pêche responsable. », confie Abdoul Karim Diène, un des pêcheurs à l'origine de cette initiative.

Au cours du temps, la commission de régulation de l'effort de pêche est devenue la coopérative

LA PÊCHE ARTISANALE AU POULPE: L'ÉPOPÉE DU DÉVELOPPEMENT

« Je m'appelle Sid'Ahmed Abeid, et je suis pêcheur depuis plus de 35 ans. En ce temps-là, la pêche artisanale, c'étaient les communautés de pêche traditionnelle Imraguen, qui pêchent le mullet, et les pêcheurs oulofs mauritaniens de la région de Ndiago. Mais l'activité qui s'est développée à cette époque, c'est la pêche au poulpe.

Je peux vous en parler, car je suis un des premiers pêcheurs qui s'est lancé, en 1978, à la pêche au poulpe.

A l'époque, je me souviens, nous n'étions que 17 embarcations artisanales. Nous pêchions un peu de poisson à écailles, aussi du chien de mer, – qu'on appelle chez nous le *tollo* –, mais nous ne vendions nos produits que 7 ouguyas, – 2 centimes d'euros-, le kilo. Des gens de la coopération japonaise sont venus me voir et m'ont dit que c'était possible de capturer du poulpe avec des pots, que cela donnait un produit de très haute qualité qu'on pourrait leur vendre à un très bon prix. Alors, je me suis lancé. J'ai expérimenté toutes sortes de matériaux pour faire mes pots: du ciment, du PVC, des boîtes de conserves, mais ce n'était jamais idéal: les pots se cassaient, étaient trop fragiles ou trop lourds.

Un jour, je suis allé à Las Palmas, et j'ai trouvé que les espagnols vendaient de l'eau dans des bouteilles de 5l, qui étaient juste à la bonne taille pour mes pots. Je suis allé voir l'usine de bouteilles et je leur ai acheté 4000 bouteilles, qu'ils ont bien voulu adapter pour faire mes pots, et j'ai tout envoyé en Mauritanie. Le résultat a été excellent. Et comme cela arrivait juste après la grande sécheresse de 1973, beaucoup de mauritaniens qui avaient migré vers la côte, se sont mis à pêcher le poulpe avec des pots, comme moi. Quelques années plus tard, en 1984, à la création de la SMCP, – la société mauritanienne pour la commercialisation des produits de la pêche-, nous avons été les premiers à lui livrer nos produits!

Aujourd'hui, nous sommes 35.000 pêcheurs artisans et nous utilisons 7.500 embarcations artisanales. Pour ce qui est de la pêche de poulpe, nous assurons 60% de la production nationale en quantité et 70% en valeur. Nous fournissons 90% de l'emploi dans le secteur, avec des gens qui travaillent dans 50 usines de traitement de congélation des produits, dans 12 ateliers de fabrication de pirogues, et dans des centaines de magasins de vente de matériel, des milliers de mareyeurs, de transporteurs, de fabricants de pots, etc. Dans la pêche artisanale, la valeur ajoutée est de 8 fois supérieure à la valeur ajoutée dans la pêche industrielle.

Je dois vous dire aussi que la pêche au pot est une pêche sélective: nous prenons à la main le poulpe qui se cache au fond du pot, et s'il est trop petit, nous le remettons vivant dans la mer. De toute façon, pour nous qui ne ciblons que la première qualité, ces poulpes juvéniles ne sont pas intéressants. Ces dernières années, certaines mesures ont été prises pour aller vers plus de durabilité: nous avons 4 mois d'arrêt biologique par an; un poids minimum de 500 grammes éviscéré a été mis en place pour les captures de poulpe, etc.

Ce que je vous raconte, c'est ce que j'appelle un développement environnemental, social et économique durable. Et, pour cette raison, nous voulons que l'accès à la ressource de poulpe nous soit exclusivement réservé »

des sennes tournantes. « C'est le mode d'organisation qui a changé, mais l'objectif n'a pas changé. Au niveau des captures, la priorité est toujours accordée à la consommation locale, ensuite il y a le marché de la congélation. Le marché de la farine ne vient qu'en dernier ressort, quand il n'y a plus de destination possible pour les captures », fait comprendre Djibril Diabaté.

LA SURVEILLANCE PARTICIPATIVE

La gestion de l'effort de pêche n'est pas la seule initiative prise par les pêcheurs. Soutenir leur administration dans la lutte contre la pêche illicite en est une autre.

« La pêche illicite, c'est quelque chose qui fait perdre de l'argent à tous les pays, la Guinée, le Sénégal, la Mauritanie. Mais là aussi pour combattre la pêche illicite il va falloir coordonner les efforts entre pays », déclare Mohamed Fall, Conseiller technique du ministre en charge des pêches.

Sid Ahmed Abeid est convaincu que la surveillance participative est l'une des actions clés contre la pêche illicite. « Pour que la surveillance participative soit efficace, il faut une implication réelle des pêcheurs », soutient-il. « Je vais vous parler d'une expérience que nous avons vécue il y a quelque quelques années », dit-il avant de se lancer dans un long récit.

« Il y avait tellement de chalutiers qui faisaient des incursions dans la zone réservée à la pêche artisanale. Lorsqu'on partait voir le gouverneur pour nous plaindre, les gens de la marine disaient c'est faux, il n'y a pas d'incursions de chalutiers.

Il y a eu tellement de ravage que le gouverneur a fini par m'appeler pour me demander ce que je voulais qu'on fasse. J'ai dit : 'c'est très simple : je vais prendre mes embarcations et vous me donnez deux marins, je vais les mettre à bord. Avec le commandant de la gendarmerie et le chef des opérations de la marine, nous avons préparé discrètement trois embarcations.

L'opération a été lancée à minuit, les trois embarcations sont parties de trois endroits différents. Le bateau dans lequel était le chef de l'opération, il y a un chalutier qui est venu lui récupérer la corde d'amarrage et l'a trainé sur une longue distance.

Le bateau a même failli se renverser. Les gens ont eu très peur. Il a fallu que le commandant coupe la corde. Quand on est le revenu le soir à 5h, on avait vingt bateaux arraisonnés. Le gouverneur s'est rendu compte que les pêcheurs disaient vrai. C'est à partir de ce moment qu'on a commencé à monter une opération de surveillance. Nous mettions quelques embarcations à disposition, le gouverneur nous donnait le carburant et on mettait à bord deux pêcheurs et deux marins et ils partaient dans la zone réservée à la pêche artisanale. Leur rôle était de surveiller les activités dans cette zone et de sensibiliser les pêcheurs. A chaque sortie, ils arraisonnaient trois à quatre bateaux ».

GUINÉE-BISSAU



LA PAIX EST REVENUE, SANS LE POISSON !

Les eaux côtières de Guinée-Bissau sont parmi les plus poissonneuses des côtes ouest africaines. Du poisson auquel les Bissau-Guinéens ont eux-mêmes peu accès, à cause de nombreuses contraintes: faiblesses des infrastructures, faibles performances d'une pêche artisanale délaissée, pillage systématique des ressources par des navires d'origine étrangère, défaillances dans la gouvernance, le contrôle et la surveillance des activités de pêche.

Secouée par de graves crises politiques successives, la Guinée-Bissau amorce depuis juin 2014 un retour à la stabilité, avec un nouveau président élu porteur de nouvelles ambitions pour son pays. Au marché de poissons situé au port de pêche artisanale de Bissau, pêcheurs et mareyeuses ne cachent pas leur joie de pouvoir mener leurs activités dans une certaine quiétude. « Je suis très contente et très satisfaite de votre visite et je compte sur vous pour transmettre nos salutations au monde entier », s'exclame Ignasia Da Silva, Présidente de l'association des mareyeuses de Bissau. Dans la foulée, sa vice-présidente Lydia Da Costa ajoute : « C'est le marché de poisson le plus grand au niveau de la Guinée-Bissau. Il y a environ 500 femmes qui travaillent ici ».

A une trentaine de mètres du quai de débarquement est érigé un hangar. C'est là que les femmes procèdent à la vente en détail des produits. La propreté du lieu est frappante. Mais hélas, il n'y a pas assez de place pour toutes les femmes. D'autres se retrouvent dehors où, bravant l'interdiction de l'administration, elles étalent leurs produits à même le sol. Il faut bien vendre pour satisfaire aux besoins de la famille.

La plupart des femmes mareyeuses arrivent au marché entre 4h et 5h du matin. Dès le retour de la mer des premiers pêcheurs, les femmes se livrent à une compétition, chaque jour plus rude, pour avoir le poisson : « Il y a quelque temps, un pêcheur pouvait prendre de la glace et aller en mer. Au bout de 45 minutes, il revenait avec beaucoup de poisson. Aujourd'hui ils vont en mer toute une journée et ils ne ramènent pas grand-chose », témoigne Lydia Da Costa.

LE CHANGEMENT EN TROIS TEMPS

Isabelle Igana, la doyenne des mareyeuses, à plus de 70 ans. « J'ai devancé tout le monde ici. J'ai vu toutes les femmes venir », dit-elle fièrement. « Ce marché n'existait pas quand j'ai commencé à vendre

le poisson à l'âge de 25 ans. Aujourd'hui, j'en ai 76. Au début, les pêcheurs allaient en mer et revenaient à des heures régulières. On pouvait prévoir l'heure de leur retour de la mer, donc on savait aussi à quelle heure venir. On prend le poisson, on vend et on retourne aussitôt à la maison », confie-t-elle.

Pour elle, c'était la belle époque, où la ressource abondait et où les femmes pouvaient à la fois mener leur commerce et être présentes à la maison pour leurs familles, pour leurs enfants. « Ensuite, la guerre est venue. La population a perdu son pouvoir d'achat. Les pêcheurs ont abandonné leur activité. On a commencé à rencontrer des difficultés pour avoir le poisson et même le peu qu'on avait, on n'arrivait plus à le vendre », poursuit Isabelle Igana. « Enfin, la paix est revenue dans le pays, mais il n'y a plus de poisson », dit-elle sous les regards approbateurs de la dizaine de femmes qui l'entourent.

Maintenant que le poisson se fait rare, les femmes sont obligées de passer toutes leurs journées au marché à attendre le retour des pêcheurs. Avec les hommes en mer, les femmes au marché de poissons toute la journée, que deviennent donc les enfants ? « Toutes les souffrances que nous endurons ici, c'est pour que nos enfants puissent aller à l'école et avoir un avenir meilleur. Nous n'avons pas eu la chance d'aller à l'école, mais nous faisons tout pour que nos enfants aient un avenir meilleur », confie Isabelle Igana évasivement.

LA RUPTURE DE LA CHAÎNE DU FROID

En Guinée-Bissau, les pénuries de poisson sont récurrentes. Dans la plupart des restaurants de la capitale, pour avoir du poisson il faut le commander à l'avance. « C'est nous qui approvisionnons les marchés intérieurs », explique Lydia Da Costa. « C'est de plus en plus difficile parce qu'on ne trouve pas assez de poisson. C'est nous les femmes qui soutenons les familles, il y a certaines parmi nous qui



*Mareyeuses au port
de pêche de Bissau*

sont cheffes de ménages, on prend en charge l'alimentation de la famille, la santé et l'éducation des enfants. Lorsqu'il n'y a pas de poisson cela se répercute sur nos conditions de vie », continue-t'elle.

L'une des principales contraintes est la rupture de la chaîne du froid, explique Ignasia Da Silva. « On n'a pas de chambre froide où stocker notre poisson et cela nous cause beaucoup de souci.' Le problème de manque de glace n'affecte pas que les femmes mareyeuses mais aussi les pêcheurs'.

Au marché de poissons de Bissau, il y a une petite unité de production de glace. « Nous produisons environ 500 kg de glace par jour, alors que les besoins quotidiens sont estimés à 12 tonnes », explique Mario Vaz, le responsable de l'unité de production de glace. « Pour avoir de la glace, les femmes passent à tour de rôle: seulement deux femmes par jour accèdent à la glace ici, puis après elles attendent leur prochain tour. Pendant ce temps, les autres tentent comme elles peuvent de trouver la glace en ville, où il y a quelques unités privées de production de glace ».

D'après lui, le manque de glace explique en grande partie l'incapacité de la pêche artisanale à répondre à la demande du marché bissau-guinéen en poisson et autres produits de la mer. « Faute de glace, les pêcheurs ne peuvent pas s'aventurer sur de longues distances. Après à peine quelques heures passées en mer, ils sont obligés de rebrousser chemin pour ne pas perdre leurs premières captures à cause de la chaleur », dit Mario Vaz.

Ce manque de glace accentue les pertes post-capture. Cela constitue une préoccupation majeure pour le gouvernement, selon Gualdino Afonso Té, ancien Directeur de la Pêche artisanale. « Les pertes post-capture est un problème énorme dans la gestion de la ressource halieutique. On doit aussi accorder beaucoup plus d'attention aux femmes qui interviennent dans la transformation et la commercialisation du poisson. », dit-il.

ENCADRÉ DES STATISTIQUES PLUS QU'APPROXIMATIVES

La pêche occupe une place importante dans l'économie de la Guinée-Bissau. Elle contribue pour 25% au budget de l'Etat et emploie plusieurs milliers de Bissau-guinéens. Le secteur est largement dominé par la pêche artisanale qui joue un rôle essentiel pour la sécurité alimentaire des populations. « Au moins 70% des produits de pêche consommés localement viennent de la pêche artisanale. Les produits de la pêche industrielle sont souvent destinés à l'exportation », déclare Gualdino Afonso Té, ancien Directeur de la pêche artisanale, aujourd'hui Directeur de la Formation, de l'Appui au Développement de la Pêche et de l'Economie maritime.

Mais en réalité, le pays dispose de très peu de statistiques fiables sur le secteur de la pêche artisanale. « Selon une étude que nous avons faite, il existe plus de 3.000 pêcheurs artisanaux en Guinée-Bissau. Parmi ceux-là, on note un nombre important de pêcheurs étrangers, notamment du Sénégal, de la République de Guinée, du Mali. Il y a aussi beaucoup de gens qui pratiquent une pêche de subsistance et ne voient pas la nécessité de s'enregistrer comme pêcheurs », ajoute-il.

Selon la même étude, la Guinée-Bissau compterait 1495 embarcations. Ce nombre est sous-estimé, selon Gualdino Afonso Té. « Je pense que cela ne reflète pas la réalité, il y a beaucoup plus d'embarcations. Mais ces données restent importantes car elles nous donnent une idée du nombre des embarcations qui existent au niveau de notre pays », dit-il. Des données plus qu'approximatives qui mettent en exergue l'incapacité du pays à disposer de statistiques fiables sur lesquelles fonder ses actions et politiques.

UNE PÊCHE ARTISANALE TRÈS PEU DÉVELOPPÉE

José Maria Miranda Tavaré est pêcheur, originaire de l'île de Bubaque située dans l'archipel des Bijagos en Guinée-Bissau. Aujourd'hui, il a migré à Bissau. « Au niveau de l'île de Bubaque, il n'y a actuellement aucune unité de production de glace. Cela a poussé beaucoup de pêcheurs de l'île à rejoindre Bissau. Ils pêchent et revendent sur place parce qu'ici au moins ils peuvent trouver de la glace. Ce qui fait que la population de l'île de Bubaque manque de poisson ! », explique-t-il. « A Bubaque, nous n'avons pas de site de débarquement, nous n'avons pas de marché de poisson. Quand on débarque le poisson, on étale à même le sol et c'est là que les femmes viennent acheter chacune de petites quantités à revendre », confie-t-il. Il ajoute avec amertume : « Nous ne bénéficions d'aucune aide, d'aucun appui. Toutes les difficultés que nous rencontrons, nous devons y remédier par nous-mêmes. Si le moteur de l'embarcation d'un pêcheur est en panne, ou qu'il a perdu son filet, c'est entre nous, de façon solidaire, qu'on essaie de trouver une solution ». Il évoque également l'impossibilité de trouver dans les commerces locaux du matériel de pêche, contraignant les pêcheurs à se rendre dans les pays voisins comme le Sénégal pour acheter les équipements nécessaires. Ce qui accroît les coûts.

Abdoulaye Leni est membre de l'Association Nationale des Amateurs de la Pêche Artisanale (ANAPA). Pour lui, la première des difficultés auxquelles font face les pêcheurs artisans en Guinée-Bissau est liée à la multiplicité des taxes qu'ils doivent payer pour pouvoir aller en mer. « Il y a d'abord le permis de pêche artisanale qui s'élève à 205.000 F CFA / an [313 €]. Pour la navigation, nous payons 5.000 F CFA [08 €]. Mais en plus de cela, à chaque sortie, nous payons 1.000 F CFA [1,5 €] comme frais de port. On achète le sac de glace de 60 kg à 3.000 F CFA [4,57 €]. Pour le carburant, on achète le litre d'essence à 750 F CFA [1,15 €]. Autant d'argent à déboursier avant même de pouvoir prendre la mer. Et quand on revient, à chaque débarquement, on doit payer 2000 F CFA [03 €] au vétérinaire », détaille le jeune pêcheur.

Au niveau de la Direction de la pêche artisanale, Gualdino Afonso Té soutient que des efforts ont été faits pour soulager les pêcheurs locaux. « Le permis de pêche coûtait beaucoup plus cher que ça, il y a eu une réduction de 30%. », explique-t-il.

En effet, pour les permis de pêche, la réglementation bissau-guinéenne prévoit une double tarification : une pour les pêcheurs nationaux et une pour les pêcheurs étrangers, présents en grand nombre dans le pays. « Le coût du permis de pêche est fonction de la puissance de l'embarcation. Pour une embarcation sans moteur, le permis annuel coût moins de 30.000 F CFA [45,7 €]. Pour une embarcation avec un moteur de 40 ch., le permis de pêche coûte 195.000 F CFA [297 €] pour les nationaux et 600.000 [915 €] pour les étrangers. », détaille Gualdino Afonso Té.

Cette double tarification, aussi appliquée dans la pêche industrielle, a ouvert la voie à la « nationalisation » de certaines embarcations étrangères, dont les propriétaires souhaitent payer le permis au tarif prévu pour les pêcheurs nationaux. « Si cela continue, l'effort de pêche va augmenter sans cesse », dit-il, ajoutant : « On a aussi un accord de pêche avec le Sénégal qui prévoit que, chaque année, environ 300 embarcations sénégalaises viennent pêcher dans nos eaux. C'est facile pour nous de contrôler ces pêcheurs qui arrivent ici dans le cadre de cet accord de pêche. Mais il y a beaucoup d'autres qui contournent cet accord et c'est plus difficile pour nous de les contrôler ».

FAIRE FACE AU FLÉAU DE LA PÊCHE ILLÉGALE

Malgré leurs équipements peu adaptés, de nombreux pêcheurs artisans confient être obligés d'aller de plus en plus loin en mer pour pouvoir pêcher. Les zones réservées à la pêche artisanale étant régulièrement envahies par des navires de très grandes capacités et très peu soucieux de la préservation de l'environnement marin.

En novembre 2014, au cours d'une même semaine, du 17 au 23 Novembre, huit chalutiers, six chinois et deux pavillonnés au Sénégal, ont été surpris en pleine activité dans la zone réservée à la pêche artisanale bissau-guinéenne. Ces opérations de pêche illégale ont augmenté depuis le coup d'état d'Avril 2012, qui a anéanti les capacités du pays à surveiller les activités dans ses eaux. Des navires russes, chinois ou encore coréens, ainsi qu'un nombre croissant de navires d'origine étrangère battant pavillon sénégalais, investissent les eaux bissau-guinéennes comme si c'était une zone de non-droit.

Le nouveau gouvernement, installé en juin 2014, veut reprendre en main le contrôle et l'exploitation de la ressource et faire de la pêche un des piliers du développement de la Guinée-Bissau, et travaille à renforcer la législation et les systèmes de surveillance et de contrôle des activités de pêche. Il renforce aussi la coopération régionale, notamment avec le Sénégal à travers la Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches (DPSP). Celle-ci reçoit en stage des surveillants bissau-guinéens. Une vedette sénégalaise assure aussi de temps à autre la surveillance dans les eaux de la Guinée-Bissau, toujours dans le cadre de cette coopération bilatérale. Mais ces actions demeurent limitées et peu efficaces face à une pêche illicite qui a eu le temps de s'installer depuis des années.

ACCORD DE PÊCHE UE-GUINÉE-BISSAU : DURABILITÉ BAFOUÉE

Le 24 Novembre 2014, l'Union européenne reconduit, sans nouvelles négociations, son protocole d'accord de pêche avec la Guinée-Bissau, sur la base d'un texte négocié en 2012. Ce précédent texte ayant été suspendu à la suite de l'éclatement de la crise socio-politique dans le pays.

Cette reconduction du protocole d'accord de pêche est présentée comme apportant un peu d'espoir au pays pour lutter contre le pillage systématique de ses eaux. « La réactivation de notre accord sera une bonne base pour pouvoir soutenir les efforts de ce pays pour remettre les choses en ordre, surtout au niveau du contrôle car il est fort probable que les navires qui pêchaient illégalement au Sénégal venaient du sud, et nous sommes disposés à aider la Guinée-Bissau à mettre en œuvre tous les moyens pour renforcer la surveillance dans ses eaux », explique Roberto Cesari de la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche au niveau de la Commission Européenne.

Cet accord permet à 40 navires européens de pêcher dans la zone économique exclusive de Guinée Bissau. Le montant de la contrepartie qui sera versée à la Guinée-Bissau par l'Union européenne est estimée à environ six milliards de F CFA par an (environ 9, 2 millions d'euros) pendant trois ans. Près de deux milliards de ce fonds (3 millions d'euros) sont destinés au développement du secteur de la pêche, notamment pour la formation des pêcheurs, le contrôle et la surveillance des activités de pêche, l'amélioration du contrôle sanitaire et l'appui à la pêche artisanale, y compris des unités de production de glace.

Mais la réactivation du protocole d'accord de pêche suscite aussi des inquiétudes. Basé sur des données utilisées pour négocier en 2012, ce texte ne prend pas en compte le fait que 2012, de nouveaux bateaux d'origine asiatique pêchent dans les eaux du pays. Par exemple, en Juin 2014, 4 bateaux chinois de la compagnie Shi Hai ont commencé à pêcher dans les eaux de Bissau sous affrètement. Il y a aussi l'accord de pêche entre la Guinée-Bissau et la Russie signée en 2013 et dont les termes n'ont jamais été rendus publics.

Dans un rapport intitulé « Pêcheries africaines, un paradis perdu? », publié en Mai 2015, Greenpeace révèle que les bateaux d'origine chinoise pêchant en Guinée-Bissau ont systématiquement et largement sous déclaré leur tonnage, et donc leur capacité de pêche. Autre fait notable, Mario Lopez da Rosa, Ministre de la pêche en 2012, qui a négocié avec l'UE, fait aujourd'hui l'objet d'une information judiciaire dans son pays pour avoir délivré des licences de pêche frauduleuses.

LA GUINÉE-BISSAU FIÈRE DE SES FEMMES

8 Mars 2015, Journée internationale de la Femme. Les femmes de la pêche artisanale ont pris d'assaut la Maison du Pêcheur au port de pêche de Bissau. La Maison du Pêcheur est un hall d'environ 50 mètres de long et 30 de large où, habituellement, des pêcheurs se retrouvent, de retour de la mer, pour réparer leurs filets, se raconter des histoires, des mésaventures, se reposer, avant de repartir. Mais ce Dimanche de Mars, il n'y a pas de place pour les hommes. Plus d'un millier de femmes de la pêche sont venues, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Femme, - leur journée-, en présence du Premier Ministre bissau-guinéen, du Ministre de l'Economie maritime et de la Ministre de la défense, et de leurs invitées : des femmes du secteur de la pêche venues du Bénin, du Cap-Vert, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, de la Mauritanie, du Sénégal et du Togo.

Cette manifestation, initiée par la CAOPA, fut l'occasion de reconnaître le rôle capital des femmes dans la reconstruction socio-économique de la Guinée-Bissau. Domingos Simões Perreire, alors premier ministre, déclarait : « Les femmes sont la force majeure émergente dans le monde. En Guinée-Bissau elles contribuent, de façon décisive, pour que cette force s'amplifie et devienne de plus en plus présente ». Pour poursuivre sa reconstruction et son cheminement vers une indépendance économique, la Guinée-Bissau a besoin de ses Femmes, estime Domingos Simões Perreire. « Aujourd'hui, nous avons besoin des forces des Femmes plus que jamais, car nous voulons changer d'attitude pour tracer un nouveau futur pour nos jeunes, honorant notre passé et avec les Femmes qui, dans les années 60, ont lutté au même pied d'égalité que les hommes pour notre indépendance », continue-t-il, « Mais pour y arriver, il faut lutter contre les inégalités et violences dont sont victimes les femmes ».



Pêcheurs artisans à Cachau.

DISCORDE AUTOUR DES AIRES MARINES PROTÉGÉES

En Guinée-Bissau, les aires marines protégées (AMP) font l'objet de nombreuses plaintes des pêcheurs artisans. Abdoulaye Leni est pêcheur, membre du bureau de l'Association Nationale des Armateurs de la Pêche Artisanale (ANAPA). « Les aires marines protégées, c'est vraiment le problème commun de tous les pêcheurs en Guinée-Bissau. Elles posent problèmes parce qu'elles ne sont pas balisées », déclare Abdoulaye Leni. Il poursuit : « A cause de l'absence de balise, les pêcheurs ne savent pas où est la limite de l'aire marine protégée. Il y a des pêcheurs qui se font prendre par les contrôleurs simplement en traversant la zone. On te confisque alors tout ton matériel : pirogue, moteur, filet, etc. Et l'amende est très lourde, entre 500.000 et 700.000 francs CFA (entre 762 € et 1067 ₨). Et c'est la même amende pour les nationaux et pour les pêcheurs étrangers. Le pêcheur doit verser l'argent sur le compte bancaire de IBAP avant de pouvoir récupérer son matériel ».

IBAP, c'est l'Institut pour la Biodiversité et les Aires Protégées. Créé par le gouvernement bissau-guinéen, l'IBAP a pour mission de contribuer à la préservation de la biodiversité et d'écosystèmes équilibrés dans le pays. La gestion des aires protégées déjà créées lui incombe. L'institut a également la responsabilité dans la création de nouvelles zones protégées. « Pour moi, une aire marine protégée, c'est une zone qui permet aux poissons de s'y reproduire. Mais ce n'est pas toute l'année que les poissons se reproduisent. Donc il doit y avoir une période où l'on ferme pour que les poissons puissent se reproduire et un temps où ça doit être ouvert aux pêcheurs », lance José Maria Miranda Tavarès, pêcheur, amer.

En plus de l'absence de balise, les pêcheurs dénoncent aussi une tendance à la communautarisation de l'accès à la ressource dans les aires marines protégées. « On permet aux communautés riveraines des aires marines protégées de pêcher, mais nous autres pêcheurs qui payons régulièrement nos licences de pêche, nous ne sommes pas autorisés à pêcher dans ces zones. A aucun moment », précise Abdoulaye Leni. Il craint que de telles mesures dérivent vers des affrontements communautaires.

Jean Pierre Benoit est chargé de programme au bureau de l'UICN en Guinée-Bissau. « L'UICN a toujours eu un lien très fort avec l'IBAP et travaille en étroite relation avec cet organisme sur les aires protégées », précise-t-il. Il assure qu'à sa connaissance, tout se passe bien. « L'objectif c'est une utilisation rationnelle et durable des ressources par les pêcheurs. On travaille avec l'administration et les pêcheurs à mettre en place des mesures de gestion appropriées. On travaille aussi sur la surveillance pour permettre de faire respecter les règles de pêche qui ont été co-établies avec l'administration et les pêcheurs. La participation des pêcheurs dans l'établissement des règles de pêche est pour nous fondamentale », soutient-il.



Célébration de la Journée internationale des Femmes à Bissau

Ces divers éléments suggèrent qu'il y a très peu de garantie qu'existe, en Guinée-Bissau, un cadre assurant que la capacité totale de pêche soit en ligne avec les ressources disponibles. Une étude préalable semblait donc indispensable avant d'envisager la reconduction par l'UE de son accord de pêche avec la Guinée-Bissau.

« De notre point de vue, le protocole n'intègre pas les avancées de la réforme de la Politique Commune de la Pêche, notamment pour limiter l'accès uniquement au surplus de ressources, sur base des meilleures données scientifiques disponibles. Idéalement, une campagne scientifique devrait être refaite avant de parler d'accès. Ça n'a pas été fait », regrette Béatrice Gorez, Coordinatrice de la Coalition pour des Accords de Pêche Equitables (CAPE).

« Une évaluation sérieuse de l'état des stocks prendrait deux à trois ans », répond Stefaan Depypere, Directeur des Affaires internationales et Marchés à la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche (DG MARE) de la Commission européenne. Visiblement, ni la partie européenne, ni le gouvernement de Guinée-Bissau ne voulaient attendre aussi longtemps.

« Les gouvernements portugais et espagnols ont aussi tout fait pour accélérer les choses et faire revenir leurs flottes dans les eaux de Guinée-Bissau dès que possible, notamment vu la fermeture des eaux mauritaniennes pour les flottes de chalutiers céphalopodières espagnols », ajoute Béatrice Gorez.

Pour sa part, Stefaan Depypere parle d'un choix « réaliste, plutôt qu'optimal ». La reconduction de cet accord était, selon lui, une façon pour l'UE de « mettre à disposition des ressources financières pour permettre au pays de redémarrer », dit-il. « Est-ce que cela était optimal, je dirais non. C'est une position réaliste qu'on a prise et on espère que les opérateurs vont donner une possibilité à la population de travailler ».

LA CHINE POUR APPROVISIONNER LE MARCHÉ INTÉRIEUR ?

Parallèlement, le Gouvernement bissau-guinéen tente de parer à l'urgence en ayant recours à des bateaux chinois pour approvisionner le pays en poisson. En l'absence d'une flotte nationale et face

à l'incapacité d'une pêche artisanale délaissée à satisfaire les demandes en poisson de la population, le Gouvernement bissau-guinéen autorise en 2014 quatre navires de la société chinoise Shihai à pêcher dans les eaux de la Guinée-Bissau pour approvisionner le marché intérieur en poissons. Une licence est accordée aux quatre navires.

Mais les faits recueillis auprès des femmes mareyeuses font douter du choix du gouvernement bissau-guinéen. « Les Chinois nous amènent du n'importe quoi. A chaque fois qu'ils débarquent ici, ce sont les déchets de poisson, les restes de ce qu'ils ont trié à bord. Il arrive même qu'on trouve des serpents dans les cartons de poissons qu'ils débarquent ici », s'indigne Adama Djalo, Présidente du réseau national des femmes dans la pêche de Guinée-Bissau. « Ce n'est vraiment pas la bonne solution. Nous voulons plutôt de bons accords qui vont nous permettre de profiter de nos ressources, d'avoir du bon poisson pour nous-mêmes », ajoute-elle.

Pour Adama Djalo, le Gouvernement doit plutôt travailler à renforcer la pêche artisanale nationale. « Parce que c'est cette pêche artisanale qui débarque dans le pays. Les bateaux de la pêche industrielle débarquent rarement. Ils le font seulement quand ils ont un peu de surplus ou quand c'est du poisson de peu de valeur, c'est ce type de poisson qu'ils débarquent », dit-elle. « Ces bateaux pêchent dans nos eaux et le bon poisson est amené à l'extérieur et nous on reçoit juste le poisson de moins bonne qualité qu'ils ne peuvent pas vendre ailleurs », poursuit-elle.

TUNISIE



LA PÊCHE ARTISANALE EN QUÊTE DE SON PRINTEMPS

En Tunisie, les hommes et les femmes de la pêche artisanale se battent au quotidien pour leur survie. Manque de reconnaissance et de soutien, impacts du chalutage, intempéries, faible organisation, forte concurrence de l'éco-tourisme et de la pêche de plaisance peu contrôlés : les difficultés sont légion. La pêche artisanale tunisienne n'a pas encore réalisé son « printemps ».

La révolution tunisienne, après l'irruption de la liberté dans une société qui n'en connaissait pas, a produit des effets ambivalents dans le secteur de la pêche. Sur un parcours de plus de 3 000 km de Ghar El Melh à Ghannouch en passant par Sid Mechreg, Ajim, Zarzis et Zarrat, les pêcheurs artisans collectionnent les problèmes. Problèmes qui se sont amplifiés après la révolution et le manque de contrôle dans le secteur qui s'en est suivi. « Tout ce que les gens n'osaient pas faire avant, après la révolution, ils l'ont fait », s'emporte Khalifa, notre chauffeur et guide. Lui est nostalgique de l'époque de Ben Ali où, selon lui, régnaient au moins l'ordre et la discipline. Furieux, mais méfiant, il n'en dit pas plus.

Notre visite a commencé au Centre de Formation Professionnelle de Pêche de Ghar El Melh, une localité située au nord-est de la Tunisie, à une cinquantaine de kilomètres de Tunis. Sur place, nous sommes accueillis par le directeur du centre et ses collaborateurs. Plutôt que de « pêche artisanale », – un terme, à leurs yeux, archaïque, voire moyenâgeux –, eux préfèrent parler de « pêche côtière ». « En Tunisie, la pêche artisanale est essentiellement concentrée dans le volet de la pêche côtière. Et lorsqu'on parle de pêche côtière, on parle d'une pêche qui est dotée d'instruments, de technologies de navigation », explique un conseiller du directeur du centre. Il fait comprendre également que le secteur de pêche est parfaitement maîtrisé. « En Tunisie on a une production annuelle moyenne de 80.000 tonnes avec un record de 104.000 tonnes, dont 50% sont des poissons bleus. Tout ce qui est pêché en Tunisie est destiné à la consommation locale », dit-il. Autant dire que tout est parfait dans le secteur de la pêche en Tunisie. Mais nous allons très vite nous rendre compte du contraire.

Après la visite du centre de formation, nous nous rendons à la lagune de Ghar El Melh. Sur place, des pêcheurs désarmés qui font face aux intempéries quotidiennes, à l'ensablement de la lagune et surtout aux velléités d'occupation de leur site de pêche par des projets d'écotourisme. Deux cent

à deux cent cinquante pirogues pêchent dans la lagune. Environ 500 familles en dépendraient pour leur survie, fait comprendre un pêcheur. « On n'a pas vraiment l'extrême pauvreté ici. Cela grâce à cette lagune. Le jour où il n'y aura plus de lagune, je ne sais pas ce qu'on va tous devenir », dit-il. A cause du mauvais temps, notamment les vents du nord, les pêcheurs ne travaillent que 60 à 80 jours maximum dans l'année. « C'est pourquoi les pêcheurs sont obligés de devenir agriculteurs, il y en a aussi qui travaillent dans le bâtiment », explique Ahmed Abbour de l'Association de Développement Ecologique et de Rapprochement Culturel.

Tout comme à Ghar el Melh, les pêcheurs artisans de Sidi Mechreg tirent le diable par la queue. Dans cette localité, il n'y a ni électricité, ni eau courante et pas même de couverture téléphonique. Quelques familles de pêcheurs artisans y jouent leur survie. Ici aussi, les conditions climatiques difficiles ne leur permettent de pêcher qu'environ 90 jours dans l'année. Ici, les pêcheurs sont à la merci d'intermédiaires qui imposent leur prix d'achat. « Les mareyeurs s'arrangent parfois à simuler une panne de la machine à glace afin d'obliger les pêcheurs à leur vendre leur produit à moitié prix, car sans glace notre poisson perd vite sa qualité», explique Tawfik Abbassi, pêcheur. Démunis, les pêcheurs locaux font également face à une rude concurrence exercée par les pêcheurs plaisanciers, les 'pêcheurs du dimanche'. Avec des bateaux modernes et des équipements de pêche et de plongée ultra sophistiqués, certains pêcheurs plaisanciers captureraient plusieurs tonnes de poisson par jour, alors que la loi ne leur autorise à pêcher que 5 kg. Ces captures sont vendues à des restaurants de Tunis, ravis d'avoir des produits frais et de qualité supérieure. A Sidi Michreg, les pêcheurs locaux souhaitent une réglementation spéciale pour la pêche de plaisance et un plus grand contrôle sur leurs activités en mer.



DES PÊCHEURS ANTI-CHALUTAGE

Dans le sud de la Tunisie, Le Golfe de Gabès. Nous sommes à Ajim sur l'île de Djerba. Le Groupement de Développement de la Pêche Ajim Djerba (GDPA) mène une lutte acharnée contre le chalutage. Cela depuis sa création en 2006. « C'est un groupement de pêcheurs créé en 2006 et qui compte 103 adhérents dont 80 femmes pêcheuses de palourde. Il y a deux femmes qui sont membres du conseil d'administration », explique Lamine Samia, l'assistante administrative et financière du groupement. Comme l'explique le Président du groupement, Juili Walid, l'une des actions phares du groupement pour contrer le chalutage qui prospère dans la zone, c'est la construction et l'immersion de 380 récifs artificiels de 200 kilos chacun sur les côtes d'Ajim. Pour ce faire, le groupement a bénéficié du soutien de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

Mais ces récifs artificiels de 200 kilos ne semblent pas suffisamment lourds face à certains chalutiers qui parviennent même à les déplacer pour ensuite pêcher comme si de rien n'était. « Le groupement a pensé à un autre projet avec le PNUD qui consiste en la confection et l'immersion de 350 récifs artificiels de 1.000 kilos chacun », explique Juili Walid. Pendant plusieurs mois, le groupement collecte du poisson auprès de ses membres pour constituer un fond destiné à la construction de ces récifs en béton. Juili Walid explique : « Chaque pêcheur donne un poisson par jour pour pouvoir faire des récifs artificiels. On a pu collecter ainsi un montant de 16.000 dinars [7.318 €] ».

Dans leurs efforts, les pêcheurs d'Ajim ne se sentent pas soutenus par l'Etat. Ils regrettent surtout que la garde nationale, sensée surveiller les activités en mer, ne fasse pas correctement son travail. « Il n'y a pas longtemps, il y a eu une manifestation contre la garde nationale parce qu'elle ne joue pas son rôle qui est de faire obstacle au chalutage », explique Juili Walid. « On est sortis avec les bateaux de pêche et on a pris un chalutier en flagrant délit et on l'a laissé à la garde nationale. Mais après deux mois, ils l'ont laissé partir », témoigne-t-il avec regret. « Avec le changement politique brusque, la pêche anarchique s'est amplifiée. Des bateaux pratiquent le chalutage à moins de 20 mètres de profondeur. De la côte, on peut voir la zone de 10 mètres de profondeur, et des bateaux font du chalutage là, au nez et à la barbe de l'administration. La garde nationale ne peut pas réagir. Les militaires arrêtent quelque uns des chalutiers, mais les propriétaires font le bras de fer avec l'administration et gagnent », explique Nawfel Hadad du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. « Une fois, un chalutier a été arrêté en mer. Vingt ou trente chalutiers sont venus fermer l'entrée du port de commerce de Gabès pour protester. Ils ont fait un sit-in en mer et aucun bateau de commerce ne pouvait entrer au port. C'est ainsi qu'ils ont contraint l'administration à relâcher le chalutier », raconte-il.

LES ACTIONS DES PÊCHEURS PORTENT LEURS FRUITS

Les actions des pêcheurs ne sont pas vaines. « Il y a des espèces de poisson qui avait disparu depuis longtemps et qui commencent à réapparaître », témoigne Sedghiani Abdul Razak, Secrétaire du Groupement de Développement de la Pêche Ajim Djerba. Si la lutte contre le chalutage a été à l'origine de la création du groupement, aujourd'hui il multiplie les initiatives pour soutenir davantage ses membres qui font face à bien des difficultés. Le groupement dispose d'une unité de production de glace qui approvisionne prioritairement les membres. En plus, le groupement dispose d'une mutuelle qui permet aux membres d'obtenir des micro-crédits, remboursables sans intérêt. Cela permet aux pêcheurs d'acheter des barques et des moteurs hors-bord. Les femmes pêcheuses de palourdes ne sont pas en reste. « La saison des palourdes est limitée dans l'année. Elle dure du 15 Octobre jusqu'à vers le 15 Mai, mais le reste de l'année, les femmes restent sans travail. Le

groupement leur donne des micro-crédits pour qu'elles établissent de petits projets, spécialement d'agriculture ou d'élevage de brebis », explique Lamine Samia. Le groupement organise aussi des actions de sensibilisation en direction des pêcheurs pour que ceux-ci soient plus respectueux de la ressource.

LA LAGUNE D'EL BIBANE PERD SON SOUFFLE

Toujours sur l'île de Djerba, la lagune d'El Bibane, où nous sommes accueillis par Mohamed Souei, un bonhomme de 37 ans qui se présente lui-même comme étant « un passionné de la mer ». Il est le gérant de société Eco Eco. A la suite d'un appel d'offre national, Eco Eco a obtenu en 2013 le contrat d'exploitation de la lagune d'El Bibane pour une durée de quinze ans. « Vous êtes les bienvenus. Vous êtes dans le sud de la Tunisie, exactement sur la presqu'île de Zarsis. La lagune El Bibane est une lagune d'eau de mer de 27.000 ha où on pratique une pêche très ancienne: la pêche avec bordigue. On a la plus longue bordigue de la Méditerranée », dit-il d'entrée de jeu.

La bordigue est un barrage construit en panneaux de bois et de grillage inoxydable au niveau de la zone de communication entre la lagune et la mer. Ces panneaux sont installés en forme de « V », avec des chambres de capture aux extrémités. Les petits poissons entrent dans la lagune par les trous du grillage. Ils se nourrissent et grandissent. Puis lorsqu'ils deviennent suffisamment grands pour remonter le courant, ils se retrouvent piégés dans les chambres de capture où ils sont retirés à l'aide d'épuisettes. « On laisse le mouvement naturel des poissons. On n'oblige pas les poissons à entrer. Ceux qui y entrent, on les pêche et d'autres retournent à la lagune pour se reproduire, pour continuer à grandir », explique Mohamed Souei. Il ajoute : « On a un repos biologique de deux mois. En Février et en Mars de chaque année, on arrête la pêche. On pratique aussi d'autres techniques de pêche comme la pêche à la ligne. On a des poissons de qualité. On a 150 pêcheurs qui ont une autorisation pour pêcher dans la lagune avec de petites barques à rame ou à voile. Le moteur est normalement interdit dans la lagune ».

Les pêcheurs ont obligation de vendre leurs captures à la société Eco Eco qui dispose sur place d'une unité de transformation. La totalité des poissons capturés dans la lagune est vendue et consommée localement. Durant le weekend, des gens viennent sur place s'approvisionner en poisson. « On trouve ici presque toutes les espèces nobles de la Méditerranée, sauf le poisson bleu, les seiches et les moules. On a les plus belles dorades de toute la Méditerranée, les grosses dorades », explique avec fierté Mohamed Souei. Notre travail, c'est par saison. On a la saison des dorades. C'est la saison principale, au mois de Novembre et de Décembre », ajoute-il.

La lagune d'El Bibane séduit par le calme de ses eaux qui laissent transparaître tout ce qu'elles contiennent. Depuis le bateau qui nous emmène faire un tour de la lagune, les yeux rivés sur l'eau, on observe avec enchantement les poissons se faufiler au milieu de la végétation aquatique. Comme dans un aquarium. Mais, même dans ces eaux paisibles, des problèmes ne manquent pas. « Les ressources commencent à diminuer peu à peu à cause de la pêche illicite », confie Mohamed Souei, dont le calme contraste avec le dépit. « Les coupables ? Je ne fais pas partie des coupables, donc je ne sais pas », dit-il avant de poursuivre en hésitant sur les mots: « C'est qu'en fait, c'est des pêcheurs, c'est des pêcheurs. Il y a aussi des gens qui ne sont pas pêcheur de métier, il y a des propriétaires de chalutiers, des hommes d'affaire et tout cela. C'est un environnement global qui crée cette situation ». Face à cette situation qui semble totalement échapper à son contrôle, Mohamed Souei compte développer davantage le potentiel touristique de la zone. Il a entrepris la rénovation d'un hôtel-restaurant sur un îlot au milieu de la lagune.



LA POLLUTION SUFFOQUE GANNOUCH

A Gannouch, des pêcheurs artisans mènent le même combat contre le chalutage. Ils sont réunis au sein du Groupement de Développement de la Pêche à Gannouch, créé en 2009 et qui compte 237 membres. « Nous avons deux problèmes ici, c'est la pollution et la pêche illicite », explique Sassi Alaya, le Président du groupement. Une zone industrielle se trouve à proximité de la plage. Une usine chimique qui utilise du phosphore y est en activité depuis 1974. Elle déverserait actuellement en mer environ 15 tonnes de résidus par jour. Depuis la plage, on observe d'épaisses couches de fumées blanches qui se dégagent vers le ciel.

« A cause de la pollution, on change de filet au moins 3 fois par an. Cette usine, c'est le plus grand ennemi de tous les pêcheurs et du poisson », déclare Sassi Alaya. « Au fond de la mer, toutes les herbes sont mortes alors qu'il y a encore quelques années on trouvait des herbes qui atteignaient 8 mètres de hauteur, confie un pêcheur. Pour l'Etat, la zone industrielle est plus importante que les pêcheurs », ajoute-il. Cette situation a des implications pour les ressources « Les seiches ne trouvent plus de support pour poser les œufs. Elles cherchent, les seules choses qu'elles trouvent, ce sont des morceaux de filets des pêcheurs », explique le Président du groupement photo à l'appui. Pour reconstituer des supports permettant aux seiches, l'une de leurs principales ressources de pêche, de pondre leurs œufs, les pêcheurs de Gannouch, appuyés par des experts japonais, ont eu l'idée de fixer au fond de la mer des branches de palmier. Du fait de la pollution aux abords de la plage, les pêcheurs ont dû aussi déplacer leur site de débarquement hors de la ville à environ 17 km où ils doivent abandonner leurs embarcations sans surveillance.

Comme à Ajim, les pêcheurs ont aussi entrepris la construction et l'immersion en mer de récifs artificiels pour contrer le chalutage. « Les pêcheurs ont contribué pour financer la construction et la mise à l'eau de ces récifs. Chacun a contribué avec 50 dinars [23 €]. Il y a des personnes qui n'ont pas d'argent. Ils ont vendu des bijoux de leurs femmes pour pouvoir contribuer avec les autres »,

CARTOGRAPHIES DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES DE PÊCHE EN TUNISIE

En Tunisie, huit centres de formations professionnelles de pêche sont établis le long des 1.300 km de côtes du pays. Du Nord au Sud, ces centres offrent des formations d'une durée allant de un à trois ans. Chaque centre offre une ou plusieurs formations spécifiques. Le centre de Tabarka forme des patrons hauturiers. A Ghar El Melh, le centre a trois spécialités : marins pêcheurs, marins aquacoles et motoristes à la pêche. Les centres de formations de Teboulba et de Zarzis offrent les mêmes spécialisations. « Avant c'était juste une formation de marins pêcheurs et de motoristes à la pêche. Suite à la demande d'une société, nous avons introduit cette formation de marin aquacole cette année. La formation dure une année », dit Sami Ben Aoun, Directeur du Centre de Formation Professionnelle de Pêche de Ghar El Melh. Le centre de Kelibia offre une formation en mécanique navale. Là, il s'agit de bacheliers qui font une formation de trois ans. Le centre de Mahdia forme les patrons côtiers et les motoristes à la pêche. Quant au centre de Sfax, il forme des mécaniciens à la pêche, tandis que le centre de Gabès forme des motoristes à la pêche et des marins pêcheurs. Mais pour l'heure, aucun de ces centres n'offre de formation pour les femmes pêcheuses de palourde, bien que cela constitue une activité importante qui occupe des milliers de femmes.

explique le président du groupement. Avec cela, ils ont pu réaliser six récifs artificiels d'une tonne chacun. Mais, comme à Ajim, certains chalutiers parviennent à déplacer ces récifs artificiels hors de leur chemin et les pêcheurs envisagent donc de construire des récifs de trois tonnes.

Ces initiatives produisent des effets intéressants pour les pêcheurs. « Avant les récifs artificiels, on pêchait des petites seiches. Maintenant, les quantités et le poids ont augmenté. Il y a une amélioration aux alentours du récif artificiel. Nous voulons augmenter le nombre de récifs artificiels pour que les poissons, les seiches, les crevettes trouvent un bon endroit pour vivre », conclut le président du groupement.

LES PÊCHEUSES À PIED À LA MERCI DES INTERMÉDIAIRES

A Zarrat, une ville littorale du sud-est de la Tunisie, située à une trentaine de kilomètres de Gabès, les femmes collectrices de palourdes sont à la merci d'intermédiaires qui leur imposent des prix bas. La palourde est un précieux coquillage, essentiellement destiné à l'exportation, principalement vers l'Espagne et l'Italie. Acheté aux femmes entre 3,5 (1,5 €), et 4,5 dinars (2 €), le kilo de palourdes est vendu 10 à 15 fois plus cher en Europe, tout au plus 48 heures après la pêche. Au début de cette activité dans les années 1970, le kilo était payé aux femmes trois à quatre fois plus, soit 12 dinars (5,4 €). Cette chute drastique du prix d'achat auprès des femmes est due essentiellement à la prolifération des intermédiaires. Selon Zaabi Mosbah, le Président du Groupement pour l'exploitation et le développement de la collecte de palourdes, ces « profiteurs » se sont multipliés après la révolution. « Avec la révolution, il y a eu un bouleversement de toute la filière. C'est dû à l'absence de contrôle essentiellement », confie-t-il. Alors qu'en 2010 son groupement enregistrait 3.000 à 4.000 collectrices de palourdes, aujourd'hui il n'en compte plus que 72. Découragées par la chute du prix d'achat, beaucoup de femmes collectrices ont quitté le groupement, qui s'était révélé incapable de leur garantir des prix rémunérateurs.



La pêche de la palourde est une activité pratiquée essentiellement par des femmes rurales et vivant en situation précaire. Chaussées de bottes de caoutchouc, les femmes s'éparpillent sur plusieurs kilomètres de plage à marée basse. Chaque jour, entre 5h du matin et 3h de l'après-midi, sous un soleil de plomb, elles parcourent de longues distances le dos courbé, les jambes enfoncées dans le sable jusqu'aux genoux. Leurs seuls outils: un fer denté d'environ 20 cm de long localement appelé « El Menjel », et un petit fût en plastique dans lequel elles mettent les palourdes collectées. La technique de pêche consiste à repérer la palourde grâce aux deux petits trous dans le sable causés par ses deux siphons. Les femmes enfoncent alors le fer denté et éjectent l'animal hors de son habitat. C'est un travail de fourmi, et seules les femmes les plus expérimentées peuvent pêcher deux à trois kilos de palourdes par jour, et ainsi gagner entre 12 et 15 dinars (entre 5 et 7 €).

Démunies, ne bénéficiant d'aucune forme d'aide et ayant pour principal moyen d'existence la collecte et la vente de palourdes, les femmes font face à une série de contraintes qui accentuent leur vulnérabilité. L'une des principales contraintes est la fermeture périodique des zones de pêche aux palourdes pour des raisons sanitaires ou pour limiter l'exploitation de la ressource. La pêche aux palourdes est ouverte en moyenne seulement 70 jours dans l'année.

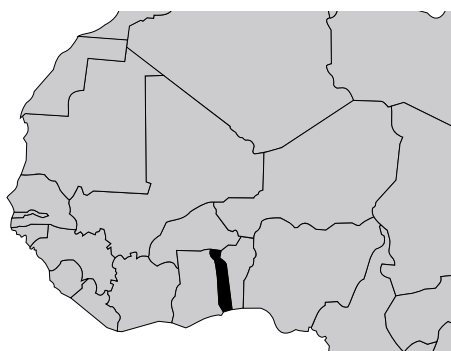
Pour la plupart analphabètes, les femmes pêcheuses de palourdes manquent aussi d'encadrement et de formation pour développer d'autres activités génératrices de revenus. Enfin, il y a la forte dépendance des femmes vis-à-vis des intermédiaires sans scrupules. « Les zones de pêche pour la palourde sont éloignées des zones où habitent les femmes. Alors dans ces conditions, le transport des femmes est assuré par l'intermédiaire lui-même. Si une femme refuse de lui vendre ses palourdes au prix qu'il offre, il refusera ensuite de la prendre dans son camion », explique Zaabi Mosbah.

Les femmes collectrices de palourdes n'ont aucune autre possibilité que de vendre leur produit à ces intermédiaires qui sont pour la plupart des représentants désignés de centres de purification et d'exportation situés à Sfax, à plus de 200 km de Zarrat. Dans ces conditions, peu importe le prix qui leur est proposé, les femmes sont obligées de vendre. Pour elles, c'est avant tout une question de

survie. « Le jour où je travaille, je mange. Si je ne travaille pas, je ne mange pas. C'est aussi simple que ça », confie Zeyna, qui pratique la pêche de palourdes depuis 36 ans. « Je fais ce travail depuis tellement longtemps que je ne peux pas faire autre chose. Je le fais surtout pour mes enfants, même si ceux qui ont fait des études ne trouvent pas non plus de travail. Ce que je souhaite, c'est que mes enfants trouvent du travail pour m'aider », ajoute-elle.

Frange déshéritée de la population tunisienne, les femmes collectrices de palourdes rêvent toutes de prix plus justes et équitables pour leur produit, qui leur permettraient d'avoir une vie plus digne.

TOGO



LES PÊCHEURS ARTISANS CRIENT LEUR DÉTRESSE

Au Togo, la pêche est quasi exclusivement artisanale. Malgré cela, le secteur manque de soutien et les acteurs se sentent délaissés et beaucoup moins soutenus que ne le sont les agriculteurs.

Le quai du port de pêche de Lomé a tout d'une zone de confinement élevé. C'est un mouchoir de poche d'à peine 45 mètres de large, où se tiennent des centaines de pirogues. Juste à côté, le marché au poisson, où exercent au quotidien pas moins d'un millier de femmes. Ici, pêcheurs, mareyeuses, revendeuses de poisson, mais aussi marchands ambulants, acheteurs se marchent dessus. Chaque jour, les mêmes peines, les mêmes plaintes.

Il y a trois ans, le Gouvernement togolais décidait et exécutait, sans concertation avec les acteurs, l'élargissement de 450 mètres du Port Autonome de Lomé, qui accueille principalement des containers de véhicules d'occasion en provenance de Belgique, d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie. Cet espace était jusque-là dédié aux activités de pêche artisanale. Excédés par cette situation, et par les promesses non-tenues de construction d'un nouveau port de pêche, les pêcheurs et les femmes en ont gros sur le cœur contre une administration qu'ils estiment ne pas les écouter, ne pas prendre en compte leurs doléances. Personne ne vient leur dire quoi que ce soit, laissent-ils entendre. D'ailleurs, la plupart des pêcheurs et des femmes exerçant au port de pêche de Lomé ignorent qui est le Directeur des Pêches. Bien que ce soit la même personne qui occupe le poste depuis la création de cette direction en 2012.

UNE LONGUE SÉRIE DE CONTRAINTES

Dans l'après-midi du vendredi 30 Octobre 2015, nous tenons une séance d'échanges avec les acteurs de la pêche artisanale au Port de Pêche de Lomé. Une rencontre à laquelle a été convié le Directeur des Pêches et de l'Aquaculture, le Dr Christian Domtani Ali. Bien qu'il ait confirmé sa présence juste quelques heures avant la rencontre, il ne viendra finalement pas. Nous tentons vainement de le joindre au téléphone. « On était sûrs qu'il n'allait pas venir. Ces gens-là ne mettent jamais les pieds ici », dit une voix dans la foule. Derrière les regards las et les mines défaites, monte la colère. Les femmes se lâchent en premier. « Vous avez constaté que notre espace est tellement res-

treint avec la construction du troisième quai du port autonome, qui a pris une bonne partie du port de pêche. Nos pirogues sont coincées les unes aux autres et cela cause d'énormes dégâts. Quand il y a des vagues, cela détruit nos pirogues qui se heurtent entre elles. Vous voyez aussi que l'état des lieux n'est pas convenable, il n'y a pas d'hygiène dans ces lieux », déclare Bénissa Alberta, une mareyeuse. Le nettoyage du port de pêche est confié par l'Etat à un prestataire privé. Mais depuis plusieurs semaines, les caniveaux sont bouchés, rendant impossible l'évacuation des eaux usées qui stagnent sur la terrasse en béton. L'odeur est insoutenable.

Vero Avouleté est aussi mareyeuse. Prenant la parole, elle déplore surtout la cherté des intrants de pêche au Togo. « Les filets sont très chers, le carburant aussi. Les moteurs hors-bord, ça, on n'en trouve presque pas. Il y a qu'une société qui vend les moteurs au Togo, cela fait que le prix est très élevé. Nous sommes obligés d'aller vers les institutions financières pour pouvoir avoir des crédits. Mais à cause des méventes de poisson, nous sommes tout le temps endettées. Pendant ce temps, tous les programmes de l'Etat sont consacrés au secteur de l'agriculture. La pêche est complètement délaissée au Togo », détaille la mareyeuse visiblement en colère.

Evi Koffi, un patron pêcheur, dénonce la réduction des zones de pêche à cause de la prolifération des navires commerciaux. « Avant il n'y avait pas beaucoup de bateaux en mer. Maintenant vous allez constater que ces grands bateaux sont tellement nombreux que tout le temps on nous empêche d'aller pêcher dans certains endroits. Comme quoi nous ne devons pas causer l'insécurité au niveau de ces bateaux. C'est ça qui fait que la zone de pêche est tellement réduite », explique-t-il. Sa pirogue a été détruite à la suite d'une collision avec un de ces navires commerciaux. « Ça fait 6 mois que ma pirogue a été endommagée, mais depuis je n'ai plus d'outil de travail parce qu'il n'y a personne à qui m'adresser pour qu'on règle mon problème. Aussi les matériels, les engins de pêche coûtent chers au Togo, pour avoir tout le matériel nécessaire, il faut déboursier plusieurs millions de francs », explique-t-il.



Présent dans la foule, très discret, Ahoedo Kossi, Chef de la section Promotion des Pêches à la Direction des Pêches et de l'Aquaculture, reconnaît que la situation du port de pêche pose un sérieux problème. « Mais on n'est pas restés les bras croisés. Le gouvernement a demandé l'appui de la coopération japonaise pour construire un nouveau port de pêche. C'est à environ un kilomètre d'ici. Ça sera un port bien mieux aménagé que le port actuel. On est à l'étape de l'étude de faisabilité du projet. Tout ce qu'on leur demande, c'est de patienter, on ne peut pas faire autrement », nous dit-il en toute discrétion. Il compte sur nous pour transmettre le message aux pêcheurs !

Au même moment, Emmanuel Gkapo, pêcheur à la ligne et propriétaire de sept pirogues, nous sollicite pour transmettre sa doléance aux autorités de son pays. Il dit : « Je demande que vous portiez nos préoccupations auprès de nos autorités. La manière dont ils ont réduit le port de pêche, les travaux annoncés pour la construction du nouveau port de pêche ; il faut que cela se concrétise dans un bref délai pour notre sécurité, celle des pirogues et pour un meilleur rendement des activités ». Sa démarche traduit à la fois le niveau de désespoir des pêcheurs artisans, le manque de dialogue avec l'administration, mais aussi le manque de confiance des pêcheurs vis-à-vis des responsables de leurs organisations.

PÊCHE QUASI-EXCLUSIVEMENT ARTISANALE ?

Des pêcheurs artisans disent que parfois, en mer, ils croisent des bateaux étrangers, des chinois selon eux, qui pêchent dans les eaux togolaises. Nous avons évoqué la question avec Monsieur Ahoedo Kossi, Chef de la section Promotion des Pêches à la Direction des Pêches et de l'Aquaculture. Voici ses réponses.

Des pêcheurs disent que parfois en mer ils croisent des bateaux étrangers qui pêchent dans les eaux togolaises. Confirmez-vous cette information ?

La pêche industrielle est presque inexistante au Togo. Actuellement, on a délivré une licence de pêche à un bateau qui n'est pas togolais, mais c'est une société qui a un statut togolais. Ce que je sais, c'est qu'on n'a pas de moyens pour surveiller toute la zone. Quelquefois, il y a la marine nationale qui fait des contrôles et interpelle certains navires en mer. Elle contrôle si le propriétaire possède la licence du Togo.

Vous ne croyez pas aux témoignages des pêcheurs ?

Il faut dire que les pêcheurs dramatisent parfois. Ce que je sais, c'est que parfois y a des bateaux qui rentrent dans leurs filets et détruisent leurs matériels. Je ne peux pas les croire à 100% parce qu'aujourd'hui, au niveau de la marine nationale, il y a un système de suivi pour la côte. Mais ça n'a pas une grande portée... S'il y a des cas de ce genre, les pêcheurs doivent le signaler. Mais les pêcheurs parfois, ils ne maîtrisent même pas où s'arrête notre zone. Les incidents se passent souvent au niveau du Bénin, du Ghana. Les pêcheurs se trompent parfois de repère. Quand on est sur l'eau, il n'y a pas un système pour contrôler la situation géographique, cela embête aussi. Ce que je sais c'est qu'au Bénin il y a des licences qui sont délivrées à des navires chinois. Je pense que c'est la même chose au Ghana. Sinon au Togo à part le seul navire, depuis 2010, on a arrêté de délivrer des licences pour la simple raison qu'on n'a pas de moyens pour contrôler toute la zone.

FAIBLESSE DES ORGANISATIONS

A côté, quelques-uns des responsables d'organisations de pêcheurs sont embêtés de voir les femmes s'exprimer. « Ces femmes vont tout gâter », lance l'un d'entre eux qui ne comprend pas pourquoi on laisse parler les femmes. « Nous avons déjà tout expliqué hier, pourquoi revenir sur ça encore », ajoute-il. En effet, la veille, nous avons échangé avec des représentants d'organisations de pêcheurs au siège de l'UNICOPEMA (Union des Coopératives de la Pêche Maritime). C'est la principale des cinq unions de groupements et coopératives de pêche recensées. Créée depuis 1978, l'UNICOPEMA est à ce jour la seule union à avoir une reconnaissance officielle.

Pendant près de trois heures, nous avons dressé un bilan de santé de la pêche artisanale au Togo selon la perspective de la dizaine de représentants d'organisations de pêcheurs présents. Qui s'illustrèrent par leurs contradictions et leurs querelles. Adam Derman, qui se présente comme étant le « premier responsable du syndicat national des pêcheurs et aussi représentant de la communauté des pêcheurs au niveau de l'administration togolaise » dénonce l'individualisme qui règne au sein des pêcheurs. « Nous constatons que, sincèrement, notre activité demeure une activité individualiste. Comme aujourd'hui, où nous parlons tous malgré les organisations que nous avons créées. Nous avons de la peine à nous organiser », dit-il.

La création d'une Direction chargée des Pêches en 2012 au sein du Ministère de l'Agriculture avait suscité beaucoup d'espoir, notamment pour l'appui à une meilleure organisation des acteurs. « Nous avons espéré que cette Direction travaille à nos côtés pour nous aider à trouver des solutions à nos problèmes et aussi pour une plus grande reconnaissance de la pêche par l'Etat. Mais, hélas, les acteurs ne sont associés à aucune des initiatives prises pour la pêche. Nous sommes les acteurs sur le terrain, vous pouvez comprendre, vous, qu'il y ait une délocalisation du port de pêche sans qu'on ne soit consultés?



UNE MAREYEUSE SE RECONVERTIT À LA PISCICULTURE

Ablawa Apoin Togbeu, mareyeuse depuis plusieurs années au Port de Pêche de Lomé, se reconvertit aujourd'hui à la pisciculture. « Avant, j'avais des pirogues qui allaient en mer. Mais c'est trop d'angoisse pour rien. J'avais beaucoup de pertes. Maintenant je me fournis en poissons auprès d'un blanc », explique-t-elle. Il s'agit d'un bateau d'une quinzaine de mètres de long appartenant à un européen, qui aurait acquis la nationalité togolaise par alliance.

En 2011, elle décide de se lancer dans la pisciculture. Mme Togbeu crée la ferme piscicole « Canne à Pêche » dans son village natal à Sévagan, une localité située à une trentaine de kilomètres de Lomé.

Mme Togbeu n'avait jamais suivi de formation en pisciculture et a donc appris sur le tas, par essais et erreurs. À l'aide d'un tracteur, elle creuse quatre étangs sur sa ferme, ce qui lui coûte environ 5 millions de francs CFA (€7.500). « J'ai pris un prêt que je rembourse petit à petit et jusqu'aujourd'hui je n'ai pas encore fini de le rembourser », dit-elle.

Le début ne fut pas facile pour Mme Togbeu. Elle explique : « Après avoir creusé les étangs, la question suivante, c'était où trouver du poisson. J'ai acheté le poisson du lac, mais ça ne marchait pas. Je ne savais pas aussi qu'il fallait nourrir les poissons, donc ils mouraient. En plus, à chaque fois que je mettais des poissons dans l'eau, les villageois venaient vider l'étang la nuit. Quand je venais pêcher, je ne trouvais rien ». C'est alors qu'elle décide de prendre un gardien. Elle embauche donc Koffi Tchiè. Il vit en permanence à la ferme avec son épouse et son enfant de trois ans. « Mon travail ici, je fais le gardien la nuit et le jour, je nourris les poissons trois fois par jour et je fabrique aussi les aliments pour les poissons. Mon rôle c'est de veiller à ce que personne ne vienne ramasser le poisson dans les étangs », explique-t-il.



Ablawa Apoin Togbeu.

En 2014, Mme Togbeu participe à une formation. Pendant cette formation, elle découvre le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) qui lui apprend comment nourrir le poisson. « Le PASA m'a aussi donné des alevins. Je mets 2.000 alevins pour un étang. L'année passée, j'ai pu remplir deux étangs et les deux autres sont restés vides parce que je n'ai pas trouvé d'alevins ». Mme Togbeu a également bénéficié du PASA en obtenant des aliments pour poisson subventionnés. Elle achète le sac de 20 kilos de granulés à 5.000 F CFA (€7 EUR). Sur le marché, le même sac coûte trois fois plus cher.

Mme Togbeu vend ses poissons aux femmes qui en font le fumage. Elle vend aussi ses poissons à des hôtels et restaurants à Lomé. « Avec les femmes qui viennent acheter sur place ici, je vends le kilo à 1.500 F CFA (€2.3). Mais aux hôtels à Lomé, je vends le kilo jusqu'à 2.500 F CFA (€3.8) », laisse-t-elle entendre. Elle assure que la pisciculture n'est pas facile. « Tout est difficile. Nourrir les poissons trois fois par jour ce n'est pas facile. Trouver les ingrédients n'est pas facile. Fabriquer les aliments n'est pas non plus facile. Mais vouloir, c'est pouvoir », dit-elle. Pourtant elle se voit désormais beaucoup plus dans la pisciculture et ambitionne d'agrandir sa ferme. « Mon objectif c'est de réaménager mes étangs et creuser encore d'autres étangs pour produire des alevins moi-même », confie-t-elle.

« Au niveau de l'Etat nous n'avons franchement aucun soutien, je vous le dis », ajoute Adam Derman. Une déclaration que réfute Amétepè Ameji, secrétaire de l'UNICOOPEMA. « Ce n'est pas vrai de dire que l'Etat ne nous aide pas. Je voudrais dire que la Direction des Pêches est encore naissante. Elle a été créée seulement en 2012 et cette direction est sur le point d'orienter ses activités ». Amétepè Ameji tient pour preuve de l'appui de l'Etat aux pêcheurs la subvention sur le carburant. « En ville le litre d'essence coûte 595 F CFA, ici on le vend aux pêcheurs à 550 F CFA. Soit une différence de 45 F CFA sur le litre. C'est déjà bon pour nous », argue-t-il.

Pour sa part, Folly Folligan Bébé, Coordinateur des pêcheurs du Port de Pêche de Lomé, pointe du doigt l'utilisation de pratiques de pêche nocives, comme l'utilisation, par certains pêcheurs, de moustiquaires comme filet de pêche. Mais il note quelques améliorations à force de sensibilisation. « Les pêcheurs commencent à comprendre, parce qu'on leur explique que lorsqu'ils prennent les petits poissons, dans 2, 3 ans il n'y n'aura plus de poissons dans la mer », dit-il. Une mauvaise pratique en chasse une autre. « Entre temps les gens ont appris une autre technique qui vient du Ghana qu'on appelle la pêche au feu. Cela nous a vraiment causé des soucis ici. Les gens vont en mer avec des groupes électrogènes et projettent la lumière pour attirer les poissons et pouvoir les capturer », explique-t-il avec un air de dépit.

Tegba Toï est le Secrétaire Général adjoint de la Coordination togolaise des organisations paysannes et de producteurs agricoles (CTOP). Il explique que son organisation a à cœur les problèmes des pêcheurs. « Dans le cadre du projet PASA [Projet d'Appui au Secteur Agricole] qui a été financé par l'Union Européenne, nous avons eu à appuyer les pêcheurs, plus particulièrement les pisciculteurs », dit-il.

LA PISCICULTURE POUR FAIRE FACE À LA BAISSÉ DES CAPTURES ?

Au Togo, la production annuelle de poissons est évaluée à environ 24.000 tonnes. pour des besoins estimés à plus de 60.000 tonnes. L'érosion côtière galopante et les intempéries font de la pêche artisanale maritime une activité de plus en plus dangereuse. Malgré l'évolution du nombre de pêcheurs et le perfectionnement des engins de pêche, les captures stagnent. Depuis quelques années, le Gouvernement togolais a fait résolument le choix de promouvoir la pisciculture pour couvrir les besoins des marchés locaux en poisson. Les promoteurs piscicoles peuvent bénéficier d'appuis multiples, allant de la formation à la mise à disposition d'alevins et d'aliments subventionnés.

DES SYSTÈMES DE PÊCHE DÉPASSÉS ?

Dans le village de Kodjoviokopè, situé à une dizaine de kilomètres du Port de Pêche de Lomé, nous rencontrons le notable Nathuy Mensah et Atika Kuunmi, le 'chef de mer' de la localité. « Mon rôle en tant que chef de mer consiste à veiller à l'ordre lorsque les pirogues partent en mer, à recueillir tout ce qui peut survenir comme difficultés. Je fais ensuite tout pour régler ces difficultés. Et avant qu'ils partent en mer, je m'assure qu'ils prennent toutes les précautions pour éviter des problèmes », explique Atika Kuunmi. « Pour être chef de mer, il faut recueillir le plus grand nombre de voix lors d'un vote. Mais la condition fondamentale est d'être pêcheur et disposer d'un filet de pêche ».

Ici, les pêcheurs sont réunis au sein de l'Union des Pêcheurs de Kodjoviokopè (UPK). Une organisation sans reconnaissance officielle et qui n'a aucun lien avec les autres regroupements de pêcheurs au Togo. Les pêcheurs pratiquent principalement la pêche à la senne de plage. La senne de plage est un grand filet avec une poche centrale. La technique de pêche à la senne de plage consiste à

JEANNE AMEMATSRO, UNE CHAMPIONNE DE LA TRANSFORMATION DU POISSON

Les derniers rayons de soleil disparaissent peu à peu à Katenga, un village de pêche situé à quelques centaines de mètres du Port de Pêche de Lomé. Mais, pour Jeanne Amematsro, la journée est loin d'être terminée. Jeanne Amematsro essaye de rattraper son retard dans la transformation du poisson, après deux jours d'absence pour cause de maladie. Aidée par une jeune fille d'une quinzaine d'années et un jeune homme dans la vingtaine, elle place du poisson fumé dans des paniers. Ces poissons seront acheminés pour être vendus dans quelques semaines dans les localités intérieures du Togo mais aussi au Bénin.

Mme Amematsro est la Présidente de l'Union des Groupements de Femmes Transformatrices de Poisson. Elle exerce dans la transformation de poisson depuis plusieurs années. Elle explique son travail : « Nous achetons le poisson chez les mareyeuses au port de pêche. Les transporteurs amènent le poisson sur le site de transformation. Quand on reçoit le poisson, nous les étalons sur des grillages et nous le laissons au soleil quelque temps. Après, on met ça sur le feu. On pose les grillages les uns sur les autres puis on fait tourner au fur et à mesure. On fait attention à la couleur pour que ça soit agréable à voir ».

Jeanne Amematsro utilise les pelures de noix de coco qu'elle plonge dans l'eau pour donner au poisson fumé sa couleur dorée très appréciée par les clients. Elle a une stratégie bien particulière pour faire des profits. Pendant la période où le poisson est abondant, notamment entre Septembre et Novembre, elle stocke le poisson fumé dans son magasin pour vendre à une période où le poisson se fait rare. « A partir du mois de Décembre, il y a les vents d'Harmattan qui commencent. Beaucoup de pêcheurs partent ailleurs. En ce moment, on ne reçoit plus de poisson. Donc ce que je transforme et je stocke, c'est ça que je vends en Janvier et Février. À cette période, le prix est plus intéressant sur le marché parce qu'on ne trouve plus assez de poisson pour satisfaire à la demande », dit-elle. « Dans l'année, il y a trois mois au cours desquels on peut avoir plus facilement le poisson. Si cette période passe sans que tu ne puisses acheter le poisson au pêcheur, le reste de l'année tu n'auras rien pour vendre », explique Mohamed Fati, membre de l'union des transformatrices. « Ceux qui ont l'argent pour acheter pendant que le poisson est disponible pour le transformer, stocker et vendre plus tard, ceux-là font le plus de bénéfices », ajoute-elle.

L'expérience de Jeanne Amematsro a attiré l'attention d'Amegnyglo Selom, un jeune étudiant qui travaille avec elle comme stagiaire. « Je suis actuellement en stage pour préparer mon mémoire pour le titre d'ingénieur agronome. Je viens de faire pratiquement deux mois ici. Au départ, j'étais venu juste faire mes enquêtes et ça devait durer à peu près une semaine. Mais comme je me suis vraiment intéressé au travail, je me suis lancé dedans. Donc je l'aide et je fais ma rédaction aussi ».

Le jeune étudiant confie avoir beaucoup appris durant son stage avec Mme Amematsro : « J'ai vu que c'est un travail qui est un peu difficile, mais à la fois aussi rentable. J'ai commencé à négocier pour voir si je peux rester avec elle, être un agent de commerce. J'aimerais faire l'étude du marché pour voir là où on peut vendre le mieux nos produits finis. ».

Mme Amematsro veut insuffler aux autres membres de son union la manière d'agir et de penser de M. Selom. Pour cela, elle compte engager des séances de sensibilisation.

mouiller le filet d'une embarcation en partant du rivage pour y revenir après avoir contourné un banc de poissons. Au bord de la plage, une vingtaine d'hommes et de femmes tirent le filet hors de l'eau tout en chantant. La tâche est visiblement ardue. Et après avoir tiré pendant plus d'une heure le filet hors de l'eau, les captures sont bien maigres. A peine quelques kilos de différentes espèces et tailles. La prise est immédiatement répartie en deux tas. La première moitié revient au propriétaire du filet et la seconde moitié aux pêcheurs. « Le métier aujourd'hui est très difficile. Il arrive que les pêcheurs après une journée de travail rentrent bredouille. Avant, il y avait beaucoup de poissons dans la mer. Actuellement, nous remarquons une grande diminution. La situation que nous vivons actuellement est sans précédent. Les personnes qui s'adonnent à cette activité souffrent énormément », témoigne Atika Kuunmi.

Pour le notable Nathuy Mensah, il est grand temps que les pêcheurs abandonnent la pratique de la senne de plage. « En tant que notables de ce village, avons rencontré les autorités. On a fait des propositions selon lesquelles nous voulons changer cette technique de pêche obsolète et la remplacer par deux ou trois bateaux, pour sillonner toute la côte, de façon à approvisionner de poisson tout le Togo, de Lomé à Sinkansé. Mais il n'y a pas eu de suite à ces propositions », explique-t-il.

Il pointe du doigt la désunion des pêcheurs qui les affaiblit davantage. « S'il y avait eu une certaine union entre nous pêcheurs, on nous aurait entendus. Mais si moi seul, je me dirige vers le gouvernement pour espérer qu'il m'écoute, on ne m'entendra jamais. Le gouvernement a montré qu'il était disposé à nous aider. Il faudrait que de notre côté, nous parlions d'une seule voix », lance-t-il.

DES PÊCHEURS CONTRE LA POLLUTION INDUSTRIELLE

A Kpémé, une localité située à 35 kilomètres de Lomé, nous rencontrons une trentaine de pêcheurs et de femmes transformatrices de poisson. Ici, les pêcheurs disent subir de plein fouet les durs effets de la pollution industrielle. En cause, une usine de traitement de phosphate. Celle-ci rejette directement en mer les eaux issues du lavage et du rinçage du phosphate à travers un canal d'à peu près 500 mètres. Depuis la plage rongée par l'érosion, nous observons le spectacle avec stupeur. La mer prend une couleur anormalement jaunâtre. « Avant, quand on partait en mer on trouvait le poisson à côté. Mais de nos jours avec les déchets du phosphate, les poissons sont partis loin. Nous n'avons pas les moyens pour acheter les moteurs donc nous utilisons les pagaies avec nos pirogues », confie Koffi Kossi, Président du groupement des pêcheurs locaux. Selon les pêcheurs, cette situation a poussé beaucoup de leurs camarades à migrer vers d'autres pays comme le Gabon, le Congo, la Guinée, le Nigéria.

« Quand la pêche est bonne, tout le monde est content, mais ces derniers temps c'est difficile car le poisson est rare. Nous achetons le poisson un peu cher, et quand nous commercialisons il est difficile d'avoir des bénéficiaires. Nous souhaitons qu'on nous aide. En plus de cela, il faut qu'on prenne des mesures afin que la mer puisse produire beaucoup de poissons », ajoute Amemado Povi, une transformatrice de poissons locale. Da Silveira Bébé, une autre transformatrice, renchérit: « Ce problème du phosphate constitue une source de pauvreté et de famine pour nous. A part le métier de la pêche nous n'avons pas appris un métier qui puisse nous permettre d'avoir un revenu ».

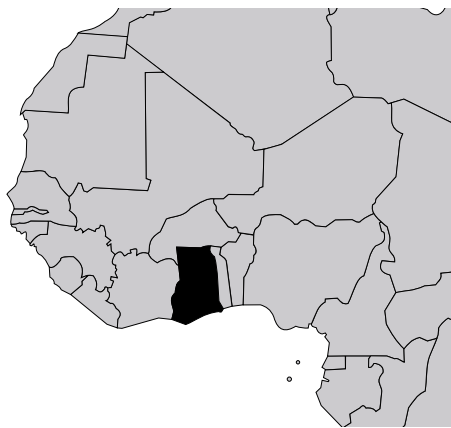
Pour augmenter leurs chances de se faire entendre, les pêcheurs locaux se sont organisés en un groupement avec l'appui de la Fédération Chrétienne des Pêcheurs Artisans du Togo (FCPAT). Une fédération dont nous ignorions jusque-là l'existence. Toffa Mensan en est le Président. Lui aussi en veut à l'administration togolaise en charge de la pêche. « Cela fait quatre ans qu'un Ministre de l'Agriculture et de la Pêche a été nommé. Depuis, on ne l'a jamais vu ici. On ne le connaît même



pas, dit-il. Chaque fois que l'on envoie nos doléances auprès de nos autorités, ils nous répondent que les pêcheurs ne sont pas Togolais, que les Togolais n'ont jamais pratiqué la pêche. Ce qui n'est pas vrai du tout parce qu'il y a des communautés au Togo qui ont toujours pratiqué la pêche. Mais on refuse de les reconnaître ».

Partout, les acteurs de la pêche artisanale togolais ont les mêmes plaintes contre l'administration. Ils paient au prix fort leur désunion qui les affaiblit davantage face à des défis pourtant communs et de plus en plus nombreux. « Le plaidoyer que nous menons a pour but de faire en sorte que l'Etat et notre administration collaborent étroitement avec nous et que nous soyons consultés pour les prises de décisions qui concernent notre secteur, à tous les niveaux », dit Adam Derman. Le chemin à parcourir semble encore long.

GHANA



LA GRANDE AVENTURE

Avant de nous rendre au Ghana, nous ne savions pas grand-chose ni des acteurs de la pêche artisanale, ni du contexte dans lequel évoluent ces derniers. C'était donc une grande aventure, marquée par plusieurs soubresauts. D'abord le contact. Difficile d'établir le contact avec des acteurs de la pêche artisanale au Ghana. Une difficulté qui s'explique en grande partie par l'absence de toute forme d'organisation des pêcheurs artisans au niveau national.

Nous peinons à trouver un interlocuteur. Après plusieurs recherches, c'est finalement à travers un ancien pêcheur, Monsieur Samuel Amaah Akwete, que nous obtenons un rendez-vous avec des pêcheurs de Chorkor, un village de pêche surpeuplé situé dans la périphérie sud-ouest d'Accra.

Monsieur Samuel Amaah Akwete a passé la soixantaine, il est malade et fatigué, mais il tient quand même à faire le déplacement avec nous. Une fois sur place, à Chorkor, nous peinons à trouver notre chemin. Des maisons délabrées, des eaux usées coulent d'un peu partout et s'entremêlent dans les rues. Chorkor regroupe des populations ayant le plus faible revenu de la région d'Accra. Monsieur Samuel Amaah Akwete n'avait visiblement pas mis les pieds dans le village depuis belle lurette. Après près d'une heure à tourner et à contourner des flaques aux odeurs nauséabondes, nous arrivons dans une cour exiguë située au bord de la plage. Quatre hommes s'occupent à raccommoder leur filet. La causerie semble aller bon train. Nous sommes visiblement attendus. Mais pas pour poser des questions.

Parmi les quatre pêcheurs, Emmanuel Loco, la soixantaine, est assis torse nu. Il nous explique qu'eux avaient compris qu'une équipe de photographes étrangers venaient pour photographier des pêcheurs en activité. Et pour cela, ils s'attendaient bien sûr à être rétribués. Avant de commencer, ils souhaitent savoir combien ils vont gagner. Nous expliquons à nouveau l'objet de notre visite au Ghana et les expériences dans les autres pays que nous avons visités antérieurement. Plus nous avançons dans les explications, plus leurs visages laissent transparaître leur déception. Ils n'allaient sûrement pas être payés. Les pêcheurs ne semblent pas très enthousiastes à l'idée de nous parler de leur activité, plutôt que de se mettre en scène pour des séances photos.

Après un quart d'heure d'explications, nous tombons d'accord. Nous souhaitons avant tout savoir dans quel contexte les pêcheurs artisans de Chorkor exercent leur activité, leur rapport avec l'administration, les changements que les pêcheurs observent en mer.

TOUS LES JOURS, SAUF LE MARDI !

Le pêcheur Emmanuel Loco, qui semble avoir une certaine autorité sur les trois autres pêcheurs, prend alors la parole. « La pêche est notre gagne-pain. C'est grâce à elle que nous trouvons les moyens de nous occuper de nos familles. Sans elle, nous ne sommes rien. Elle occupe une place importante dans nos vies », commence-t-il. Il nous explique que leur activité n'est ni régulée, ni surveillée. « Il n'y a aucun contrôle de l'Etat. Ici c'est la liberté absolue. Nous n'avons pas besoin de licence de pêche pour pêcher ici », dit-il. « Chacun fait ce qu'il veut », ajoute-il avec un sourire.

En mer non plus, il n'y a aucune limite. « Nous pêchons tout ce qui est vivant et peu importe sa taille. Ici, il n'est pas interdit d'attraper des petits poissons », explique le pêcheur, sous le regard amusé et approbateur de ses trois collègues. Ici, on pêche toute l'année. « Nous allons à la pêche de Janvier à Décembre. Nous n'avons pas de période de repos. Nous pêchons tous les jours, sauf le mardi. C'est la tradition et nous la respectons », ajoute Emmanuel Loco.

Pourquoi spécialement le mardi ? Parce que pour tout pêcheur, c'est tabou d'aller en mer le mardi. Une croyance à laquelle ils tiennent tous fermement. C'est le jour où nombre de pêcheurs en profitent pour faire quelques réparation mineures à leurs bateaux en bois, ou à leurs filets. Dans le village, les rites funéraires sont aussi effectués les mardis.



*Pêcheurs à
Chorkor.*

LES STOCKS DE POISSON S'ÉPUISENT

Les quatre pêcheurs reconnaissent qu'en mer, le poisson se fait rare. Mais pour eux, c'est juste une question de chance. « Il y a des jours, on part en mer et on revient avec beaucoup de poisson, il y a des jours aussi où on ne gagne rien. C'est juste de la chance », explique Emmanuel Loco. Ignorance ou mauvaise foi ? Le pêcheur assure que ça toujours été ainsi depuis sa tendre enfance. « Rien n'a changé », dit-il.

Sauf le nombre de plus en plus élevé de pêcheurs, les coûts exorbitants du matériel et des intrants de pêche. « Les moteurs sont hors de prix. Cela est notre principal souci. Sur le marché, on ne trouve qu'une seule marque de moteur. On souhaite qu'on introduise d'autres marques de moteur. Cela permettrait que les prix nous soient plus favorables », confie Emmanuel Loco. Il poursuit : « De plus, les pirogues sont très chères, les filets sont très chers et de mauvaise qualité et l'essence aussi coûte cher. Nous sollicitons votre soutien pour améliorer nos conditions de travail ».

Le pêcheur confie que l'activité de pêche rapporte de moins en moins. « Nous ne gagnons pas assez bien notre vie ici. C'est la raison pour laquelle certains de nos compatriotes vont à l'aventure dans les pays étrangers. Ces derniers réussissent mieux dans ces pays », dit-il. « Lorsque nous revenons de la pêche avec le poisson, nous les vendons aux femmes qui les font sécher et vont ensuite les vendre sur le marché. Si nous avons du poisson en grande quantité, nous les vendons à des acheteurs en gros pour espérer gagner mieux », laisse entendre Monsieur Loco.

MANQUE CRIANT D'HYGIÈNE

Aux environs de 13 h, après environ une heure d'échange avec les quatre pêcheurs, nous sortons de la cour et allons sur la plage, juste une dizaine de mètres plus loin. Le manque d'hygiène est criant. Ici la plage est polluée par des déchets plastiques, des déjections humaines et les eaux usées des ménages déversées directement en mer par des tuyaux. C'est aussi là que des dizaines d'enfants s'amuse. Nous rencontrons Mickael Hama, un jeune pêcheur de 27 ans. Sa seule activité, c'est la pêche. Chaque jour, très tôt le matin, autour de 4h, lui et ses collègues se rendent en mer pour disposer leurs filets avant de revenir. Une fois de retour, la pirogue est abandonnée à environ 150 mètres de la rive. Puis les pêcheurs rejoignent la terre à la nage. Une routine pour ce jeune au physique de boxeur. « Depuis mon enfance, je fais la pêche. Je n'ai pas d'autre choix. Il n'y a pas de travail. J'accompagne mon père », témoigne-t-il tout en essayant de reprendre son souffle.

Dans une autre cour faisant face à la plage, Adzoa Mensah, une jeune femme âgée de la trentaine, s'appête à fumer quelques kilos de poisson qu'elle vient d'acheter. Elle plonge le poisson

REPOS BIOLOGIQUE EN 2016

Le Ministère en charge de la Pêche veut instaurer à partir de 2016 un repos biologique pour permettre de reconstituer les stocks halieutiques du pays. Selon la Ministre des Pêches et du Développement de l'Aquaculture, Madame Sherry Ayittey, ce repos biologique devrait consister en la suspension des activités de pêche pendant deux et trois mois pour la pêche industrielle. Les pêcheurs artisans devront eux s'abstenir de pêcher un second jour dans la semaine, en plus du mardi. Mais encore faut-il convaincre les acteurs de l'importance de ce repos biologique. Des consultations sont engagées. La Ministre dispose aussi de statistiques convaincantes. Les captures annuelles de petits pélagiques sont passées de 277 000 tonnes en 1996 à 92 000 tonnes en 2011.



Adzoa Mensah fume le poisson dans la cour.

dans une eau rougeâtre puis l'étale sur une grille envahi de mouches. « Je fais cela pour aider mon époux à subvenir aux besoins de la maisonnée. J'ai trois garçons, tous scolarisés », explique-t-elle. « Le poisson que je fume, je le vends au marché et dans les gares. Je vends aussi de la nourriture », ajoute Madame Adzoa. Mais cela ne se passe pas sans difficulté. « Je ne dispose pas toujours d'argent pour acheter le poisson et on n'a pas non plus de financement. De plus, les grillages sont chers », fait-elle comprendre.

POT DE TERRE CONTRE POT DE FER ?

Après Chorkor, nous nous rendons à Jamestown, une localité située à cinq kilomètres. Ici les pêcheurs sont remontés contre les chinois qui, selon eux, pratiquent la pêche au feu et rejettent en mer les petits poissons dont ils n'ont pas besoin. « Les chinois sont ici depuis 1999. Lorsque les chinois ont commencé, au début, nous ne comprenions pas leur manière de pêcher. Nous les avons laissé faire. Mais avant que nous nous rendions compte que leur système de pêche n'est pas en conformité avec ce que nous faisons ici, il était trop tard. Si nous les laissons continuer, cela va détruire notre travail », explique Alex Gream, un pêcheur âgé de la cinquantaine. « Le soir ils utilisent des projecteurs pour attirer les poissons et les capturer. Les petits poissons morts sont rejetés en mer et viennent pourrir au bord. Ce qui fait que ça sent mauvais partout », ajoute-il. Il explique également que certains pêcheurs locaux ont adopté la même pratique de la pêche au feu, tandis que d'autres s'y refusent catégoriquement.

*Pêcheurs à
Anomabo.*



Monsieur Gream ne décolère pas. « A cause de la politique, le gouvernement a accepté que les chinois viennent pêcher avec leurs méthodes. Mais nous ne sommes pas d'accord avec ces derniers. Nous avons manifesté plusieurs fois, parlé dans les radios, des journalistes ont écrit dans les journaux, mais la situation ne change pas », poursuit le pêcheur. « Nous n'avons pas d'autre problème à part cela. Les systèmes de pêche des chinois ont réduit nos stocks de poisson dans la mer. Il n'y a presque plus rien à pêcher », assure-t-il.

AUTRE LOCALITÉ, AUTRE RÉALITÉ

A Anomabo, une localité située à deux heures de route d'Accra, le contraste est saisissant avec ce que nous avons vu à Chokor et à Jamestown. Une plage bien propre, des pêcheurs qui semblent plus soudés. Alors que le soleil se lève en cette matinée dominicale, la plage d'Anomabo bourdonne d'activité. Dans ce village de pêcheurs artisans dans la région centrale du Ghana, la plupart des pirogues parties en mer dès l'aube ou depuis la veille, sont de retour. Par dizaines, des pêcheurs s'aident mutuellement à tirer les longues pirogues en bois hors de l'eau. La tâche est rude, mais elle est réalisée dans la bonne humeur, entre chants et cris de guerre. A chaque fois qu'une pirogue débarque, une petite quantité de poisson, environ deux à trois kilos, est prélevée dans un seau en plastique. Ces prélèvements servent à payer les femmes qui nettoient la plage au moins une fois par mois.

Vêtue d'une robe en pagne multicolore, un petit téléphone portable noir dans la main gauche, Madame Aba Mensa Komfo sillonne la plage. D'un pas pressé, elle marche et s'arrête de temps à autre pour échanger quelques mots avec des pêcheurs. Agée de 58 ans, Madame Aba Mensa est

tout sauf une femme ordinaire. Elle est l'une des très rares femmes propriétaires de pirogues. Aba Mensa en possède quatre. Chaque pirogue compte 37 membres d'équipage. Soit un total de 148 pêcheurs qui travaillent pour elle. Presque tous l'appellent affectueusement « Maman Aba ». Elle raconte comment elle en est arrivée là : « J'étais avec mon mari à Abidjan pendant quelques années. Il y a eu des problèmes entre nous et nous nous sommes séparés. Je suis revenue au Ghana. Je réfléchissais à ce que j'allais faire pour commencer une nouvelle vie sans mari. C'était difficile ». Elle poursuit : « Avec mon ex-mari j'avais déjà l'expérience dans le travail de la pêche. J'ai pris mes économies et aidée par mes petits frères je suis allée dans la forêt où j'ai acheté 12 pirogues en bois chez des charpentiers. J'ai ramené les pirogues ici. J'en ai vendu 8 et j'en ai gardé 4 pour moi-même. J'ai utilisé l'argent que j'ai eu pour équiper les 4 pirogues en filets et en moteurs hors-bord ».

Avec ses quatre pirogues, Aba Mensa Komfo est assurée de disposer de poisson qu'elle fume pendant les périodes de pêche. Huit femmes l'aident à fumer le poisson. Après fumage, le poisson peut être conservé jusqu'à six mois pour être vendu au moment où les prix sont intéressants. « Je pars vendre mes poissons à Accra, à Kumasi et à Mankessim. Au retour j'achète le maïs, l'huile de graine de palme, le gari [couscous de manioc] que je viens vendre ici », explique Madame Aba Mensa. « C'est avec ce que me rapportent mes quatre pirogues que j'ai pu construire dix fours, acheté 70 grillages et un hangar où on fume le poisson », dit-elle avec fierté. Chaïbou Yakoubou, frère cadet de Madame Aba, se dit très fier de sa sœur aînée. « Elle fait ce travail depuis toute petite avec notre maman. Aujourd'hui, elle est un exemple pour beaucoup de personnes », dit-il.

Kwamé Béchi est le « bosco » (capitaine) de la pirogue n°2 de Madame Aba. Il témoigne : « C'est grâce à cette dame que nous avons du travail et que nous arrivons à nourrir nos familles. Donc à chaque fois qu'on part à la pêche on fait tout notre possible pour avoir le plus de poisson pour lui faire plaisir. Elle compte beaucoup pour nous ». Mais ce dimanche matin, lui et son équipage sont rentrés bredouille de leur expédition en mer. « Notre filet a été détruit par un bateau industriel. Nous sommes revenus pour essayer de le recoudre et pouvoir repartir à la pêche », explique-t-il.

Ce genre d'accident serait de plus en plus fréquent. « En fait il n'y a pas de séparation de la zone de pêche industrielle et la zone de pêche artisanale. Mais lorsque les bateaux gâtent notre travail, si



*Aba Mensa
Komfo*

on a pu prendre le nom du bateau on va à Tema, il y a un service là-bas où on peut se plaindre et ils peuvent repérer le nom de ce bateau dans les fichiers. En ce moment-là, ils peuvent faire quelque chose comme essayer de discuter avec le propriétaire du bateau pour qu'on trouve un consensus. Mais si tu n'as pu prendre le nom du bateau, ça devient une dette pour toi comme ce qui m'est arrivé », explique Aba Mensa Komfo qui ne tarit pas de témoignages. « Une fois, le filet d'une autre de mes pirogues a été détruit par un bateau industriel. Heureusement parmi les pêcheurs il y avait un qui savait lire et il donc pu prendre le nom du bateau. Nous sommes allés le retrouver au port de Tema. Après discussions, le bateau a fini par nous acheter un autre filet et cela a permis aux pêcheurs de reprendre leur travail », témoigne Aba Mensa Komfo.

Depuis cette expérience, elle s'arrange pour avoir dans ses pirogues deux à trois pêcheurs qui savent lire et écrire pour pouvoir rapporter ce qui se passe en mer. « En cas d'accident avec un bateau industriel, ils peuvent relever le nom et le numéro du bateau pour nous permettre de le retrouver et de négocier un dédommagement », dit-elle. Mais elle souhaite surtout l'intervention du gouvernement pour protéger davantage les pêcheurs artisans et leurs matériels en définissant des zones où ceux-ci peuvent pêcher en toute quiétude.

POUR UNE MEILLEURE SURVEILLANCE DES PÊCHES

A deux reprises nous nous sommes rendus au Ministère en charge des Pêches, mais nous n'avons pas pu rencontrer la Ministre des Pêches et du Développement de l'Aquaculture. Du côté de la représentation nationale de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture), Benjamin M. Adjei, Chargé de Programmes Pêche et Aquaculture reconnaît que la pêche au Ghana évolue dans un contexte particulièrement difficile. « La pêche artisanale est un secteur pour lequel beaucoup de gens n'ont pas l'habitude de se battre. Lorsqu'on parle de pêche, on parle de ce qui se passe dans les eaux en termes de durabilité, les activités illégales, etc. », dit-il. Il énumère les appuis apportés par la FAO dans le secteur des pêches. « Quand on parle de gestion des pêches, il est très difficile d'envisager des actions si on n'a pas une bonne connaissance des acteurs. Nous



*Benjamin M. Adjei Chargé
de Programme Pêche et
Aquaculture de la FAO.*

avons aidé le ministère en charge des pêches pour recenser l'ensemble des pirogues et de leurs propriétaires », explique Benjamin M. Adjei. « La FAO a également soutenu le Ministère en charge des Pêches dans l'élaboration d'un cadre légal et d'un plan d'action pour combattre la pêche illégale. C'est à travers cet appui par exemple que les bateaux de pêche ont été équipés de transpondeurs pour permettre de suivre leurs parcours », ajoute-il. Au niveau de la pêche maritime, les appuis de la FAO vont dans le sens de l'amélioration de la réglementation, tandis qu'au niveau de la pêche continentale « nous appuyons le gouvernement dans des actions de restauration et de préservation des ressources et aussi dans l'amélioration des revenus des pêcheurs ».

Mais qu'il s'agisse de la pêche maritime ou continentale, Monsieur Adjei affirme que « la surveillance des pêches fait vraiment défaut au Ghana ». « Il faut juste une bonne volonté politique et un système de surveillance efficace », conclut-il.

REMARQUES FINALES

La pêche artisanale est maintenant fermement à l'ordre du jour au niveau international, notamment grâce aux directives de la FAO pour une pêche artisanale durable. Cependant, quand je pense à toutes les personnes que nous avons rencontrées en faisant ce rapport, aux différentes communautés de pêche que nous avons visitées, il est clair que, dans leur vie quotidienne, les communautés de pêche artisanale sont encore aujourd'hui négligées par les décideurs politiques nationaux africains: absence de gestion de leurs activités de pêche, manque d'accès aux services et infrastructures de base. Comme quelqu'un nous l'a dit lors d'une interview, la pêche artisanale est un secteur que de nombreux décideurs n'ont pas l'habitude de défendre.

La première raison, c'est que la contribution du secteur de la pêche artisanale à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois, ainsi qu'à l'économie des pays africains reste, en grande partie, invisible. Des données et statistiques sur la pêche artisanale peu fiables et souvent inexistantes contribuent à considérablement sous-estimer son importance sociale et économique et sa contribution au développement, et provoquent la marginalisation des communautés de pêche artisanale dans le processus décisionnel.

CAOPA demande que des méthodes de collecte et d'analyse appropriés soient conçues pour recueillir et traiter les données sur les aspects environnementaux, sociaux et économiques du secteur de la pêche artisanale africaine et que des moyens humains et financiers suffisants soient consacrés à cette tâche.

Un enjeu commun auquel font face toutes les communautés de pêche que nous avons visitées, qui a confirmé un problème soulevé à maintes reprises par nos membres, ce sont les fréquentes incursions des chalutiers dans la zone côtière où opèrent les pêcheurs artisans, entraînant la destruction des engins de pêche artisanale, faisant des victimes, et entretenant la surexploitation des ressources halieutiques dans la zone côtière.

CAOPA demande que les États africains mettent en place des zones de pêche réservées exclusivement aux artisans, qui soient proportionnelles à la capacité de pêche du secteur – ce qui peut être capturé durablement par les pêcheurs artisans doit leur être laissé. Les États doivent veiller à ce que ces zones soient protégées contre les incursions des chalutiers, et que toute violation de cette zone par un chalutier soit dûment sanctionnée.

Mais les difficultés rencontrées par les communautés de pêche artisanale africaine vont au-delà de politiques de pêche inappropriées. Il est nécessaire de tenir compte des intérêts des communautés

de pêche dans TOUTES les politiques et les initiatives qui les concernent. La pollution côtière, résultant de l'activité industrielle ou des déchets ménagers, étouffe littéralement les écosystèmes côtiers et les communautés de pêche artisanale qui en dépendent pour assurer leur subsistance. Le développement industriel anarchique en zone côtière, – comme par exemple le nombre exponentiel d'usines de farines de poisson autorisées –, menace l'accès au poisson pour les communautés de pêche, mettant en péril la sécurité alimentaire.

CAOPA demande que, pour toute politique ou initiative affectant les zones ou ressources côtières dont dépendent les communautés de pêche artisanale pour vivre, les impacts sur les activités de pêche artisanale et les écosystèmes côtiers soient examinés et dûment pris en considération avant l'adoption de telles politiques ou initiatives.

Contrastant avec cette marginalisation générale des communautés de pêche artisanale par les responsables politiques, nous avons été témoins de l'esprit d'innovation considérable existant au sein des communautés de pêche artisanale, en particulier au niveau des femmes actives dans la pêche, pour mettre en place et expérimenter des solutions appropriées permettant d'améliorer les conditions de travail et de vie au sein de leurs communautés.

Les actions innovantes mises en place par les communautés de pêche artisanale elles-mêmes, pour améliorer les conditions de vie et de travail dans leurs communautés, doivent être suffisamment appuyées par des politiques appropriées d'accès au crédit, d'enseignement et de formation, en matière sociale, etc., avec une attention particulière aux femmes qui travaillent dans la pêche artisanale, étant donné que, souvent, ce sont elles qui impulsent ces changements.

Ces demandes sont adressées à nos gouvernements nationaux africains, mais aussi à l'Union africaine qui a la capacité et la possibilité, grâce à sa stratégie de réforme des politiques de pêche et d'aquaculture, de sensibiliser et de convaincre ses membres de la nécessité de créer un environnement favorable pour le développement des communautés de pêche artisanale durable en Afrique. Ce processus doit être informé par les directives de la FAO pour une pêche artisanale durable, et par une consultation appropriée et de la participation directe des communautés de pêcheurs africains.

Gaoussou Gueye
Secretary General CAOPA

Statistiques

Nous vous donnons ci-dessous les statistiques de la FAO. Elles sont, au mieux, indicatives. La plupart du temps, les données de la FAO sur la pêche artisanale qui sont à la disposition du public sont dépassées, ou ont peu de rapport avec la réalité, sous-estimant l'importance du travail effectué par les hommes et les femmes des communautés de pêche artisanale africaine. Certaines données, qui seraient importantes pour la conception de politiques appropriées, comme le nombre d'hommes et de femmes impliqués dans la pêche artisanale, sont souvent tout simplement inexistantes.

Nous sommes conscients que des efforts sont faits pour combler ces lacunes, par des initiatives comme le Partenariat mondial pour la Recherche sur la Pêche artisanale Too big to ignore <http://toobigtoignore.net/>. Nous espérons que ces travaux se traduiront par de nouvelles méthodes de collecte et d'analyse des données permettant une meilleure représentation de l'importance des contributions de la pêche artisanale à l'exploitation durable des ressources et des écosystèmes, à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois et aux économies nationales, en particulier en Afrique.

SÉNÉGAL

Longueur de la côte : 718 km

Contribution de la pêche au PIB: 1,9 %

Production annuelle de poisson pour l'alimentation humaine: 421.517 tonnes

Emplois dans le secteur de la pêche artisanale: 52.000 pêcheurs

Contribution de la pêche artisanale à la production domestique : 70 %

Consommation de poisson: 23,8 kg/pers/an

Contribution du poisson à l'apport en protéines: 40 % (2008)

Source ftp://ftp.fao.org/FI/DOCUMENT/fcp/fr/FI_CP_SN.pdf

MAURITANIE

Longueur de la côte: 720 km

Contribution de la pêche au PIB: 5 %

Production de poisson pour l'alimentation humaine: 680.000 tonnes/an

Emplois dans le secteur de la pêche artisanale: 35.000 pêcheurs

Contribution de la pêche artisanale à la production domestique : pas disponible

Consommation de poisson: 10kg/pers/an (20kg dans certaines zones)

Contribution du poisson à l'apport en protéines : 18 %

Source: ftp://ftp.fao.org/FI/DOCUMENT/fcp/fr/FI_CP_MR.pdf

GUINÉE-BISSAU

Longueur de la côte: 274 km

Contribution de la pêche au PIB: 8,3 %

Production de poisson pour l'alimentation humaine: 6.750 tonnes/an

Emplois dans le secteur de la pêche artisanale: 1.125 pêcheurs (en 2001)

Contribution de la pêche artisanale à la production domestique : 16 %

Consommation de poisson: 1,3 kg/pers/an

Contribution du poisson à l'apport en protéines: 4 %

Source <http://www.fao.org/fishery/facp/GNB/en>

TUNISIE

Longueur de la côte : 1.300 km

Contribution de la pêche au PIB: 1,4%

Production de poisson pour l'alimentation humaine: 130.000 tonnes/an

Contribution de la pêche artisanale à la production domestique : 28.000 tonnes / 27%

Embarcations de pêche artisanale: 10.500 (93% total de la flotte)

Emplois dans le secteur de la pêche artisanale: pas disponible

Consommation de poisson: 11,5 kg/pers/an

Source: http://www.fao.org/fishery/countrysector/naso_tunisia/fr

TOGO

Longueur de la côte : 50 km

Contribution de la pêche au PIB: 4 %

Production de poisson pour l'alimentation humaine: 24.905 tonnes/an

Contribution de la pêche artisanale à la production domestique : 70-80 %

Consommation de poisson: 7.4 kg/pers/an

Contribution du poisson à l'apport en protéines: 29 %

Source <http://www.fao.org/fishery/facp/TGO/fr>

GHANA

Longueur de la côte : 528 km

Contribution de la pêche au PIB: 3%

Production de poisson pour l'alimentation humaine: 328.969 tonnes/an

Contribution de la pêche artisanale à la production domestique : 70 %

Consommation de poisson : 28.4 kg/pers/an

Contribution du poisson à l'apport en protéines: 58 %

Source: ftp://ftp.fao.org/FI/DOCUMENT/fcp/en/FL_CP_GH.pdf

